

FF2

2^e EXPOSITION

SUR LA CONNAISSANCE DE L'OBJET D'ART ANCIEN



PICHET DE ROUEN 18^e.s.

l'ŒUVRE des
POTIERS d'ÉTAIN
à leur manière et à
celle des ORFÈVRES

Catalogue comprenant
l'histoire de la poterie
d'étain
l'étude de sa production
et de ses poinçons

*Suivi de la description des
objets exposés*

63710 ST-NECTAIRE

VILLA GABRIEL

TÉL. 88.52.74

DU 21 MAI AU 11 SEPTEMBRE 1983

DE 9 H 30 A 12 H - DE 14 H A 19 H

Avant-propos.

Un an déjà!...depuis l'ouverture de la première exposition sur la Connaissance de l'Objet d'Art. La deuxième s'ouvre sur la spécialisation, elle aura pour thème "Les Objets en Étain".

La production, depuis le moyen-âge, jusqu'à la fin du 19ème siècle, a été considérable, mais ce serait sans compter sur la refonte des objets qui, une fois usés, déformés ou démodés, étaient vendus au poids du métal. Le potier qui souvent, le rachetait en déduisait le montant sur le coût des pièces nouvelles, ainsi disparaît la production ancienne à chaque génération.

Mais l'oubli et l'amour de l'objet ont toujours préservé quelques exemplaires, ce qui fait qu'aujourd'hui, il est possible d'en posséder.

L'abandon de la vaisselle d'étain au 19ème siècle, a permis de sauver une grande partie de la production du 18ème siècle; celle-ci sera la base de l'exposition.

Quelques pièces du 16ème et 17ème siècles nous donneront un aperçu, hélas bien incomplet de l'ensemble de cette époque.

Cette exposition ne fait pas le tour de la question des centres où s'exerçaient les potiers d'étain. Par exemple, il faut signaler l'absence des pichets du Nord, certains de l'Est et du midi. Le type tronconique de Lyon comme celui de Clermont-Ferrand n'est pas représenté.

Pour les autres pièces, nous avons préféré leur absence à la facilité de montrer des exemplaires tardifs ou de peu de qualité. C'est en faisant oeuvre, que l'on s'aperçoit de la rareté des pièces d'étain antérieures au 19ème siècle.

Nous gardons une infinie reconnaissance et nous remercions ceux qui nous ont prêté leurs objets d'étain, afin de réaliser cette exposition et tout particulièrement Monsieur Gérard Guillot Chêne, Conservateur du Musée d'Evreux qui a mis à notre disposition les panneaux explicatifs qu'il avait réalisés pour une de ses expositions en 1980.

Ce matériel éducatif aidera l'amateur pour qu'il se fasse une excellente approche des méthodes de fabrication. Enfin, le catalogue comprenant l'historique et le descriptif de l'exposition aidera à mieux connaître les potiers d'étain, leurs oeuvres et leurs marques.

Roger Verdier

Expert agréé en Antiquités.

Professeur C.E.A

L'ETAIN.

- SN (Stannum)
- Poids atomique: 119
- Densité: 7,3
- Fond entre 230 et 235°

METAL:

Blanc argent, légèrement bleuté. A la longue, il s'oxyde à l'air froid et devient gris.

PROVENANCE:

D'Angleterre (Cornouailles), de l'Inde, de France (Bretagne-Auvergne) d'Allemagne (Saxe et Bohême), de Malaisie (Malaca).

SE TROUVE:

Sous forme de minerai (cassiterite), en carrière ou à ciel ouvert. Il subi plusieurs traitements (broyage, lavage, fonte à 1300° ect...) ce qui donnera un métal maléable, plus dur que le plomb, mais peu résistant à la traction.

CRI DE L'ETAIN:

Quand on le plie, il fait entendre un cri dû à la rupture de ses cristaux. (à l'état pur ou allié avec très peu de plomb).

INSTABILITE:

Il ne résiste pas au froid, au dessous de 13°. La structure cristalline de l'étain blanc se transforme après avoir été exposée longuement au froid, en cristaux d'étain gris. Il en résulte une diminution de la densité (25 à 30 %).

ALLIAGES. (les plus cités)

ETAIN FIN:

Sonore (Malaca-Cornouailles).....	90%
Régule d'antimoine.....	8%
Cuivre rouge (rosette).....	2% = 100%

ETAIN COMMUN:

Etain pur.....	80 à 90%
Plomb.....	10 à 20%
Plus cuivre rouge, bismuth et divers.....	

ETAIN DE CLAIRE ETOFFE:

Etain.....	60 à 70%
Plomb.....	30 à 40%

ETAIN NEUF:

Mélangé avec de l'étain provenant de la fonte de vieux objets: a pour but de rediviser le taux des métaux refondus, approchant ainsi un métal plus pur.

Tout potier d'étain avait, au cours de sa carrière, utilisé sûrement plusieurs recettes (souvent gardées secrètes), et à 1% près, il est bien difficile de titrer exactement les alliages.

PUR:

L'étain coule très mal, le plomb le rend plus coulant, l'antimoine le blanchit. Le cuivre et le bismuth le durcissent et le rendent plus sonore.

ALLIAGE DES METAUX:

L'étain s'allie facilement au cuivre pour former le bronze (10 à 25%), au mercure avec le plomb, il donne la soudure des ferblantiers (30 à 40%), la soudure des plombiers (25%).

En aucun cas, il ne fût allié à l'argent par les potiers d'étain.

L'ATELIER ET SON OUTILLAGE.

FIXE:

La forge avec sa hutte. La boiserie de rangement.

MOBILE:

Les tables ou établis de travail, le tour en l'air; le tour à pointe, avec support réglable à vis ou poupée mobile, les appareils de tirage, à vis ou à traction, pour l'extraction des formes de moulages, les chaises ou tabourets, où les potiers assis, travaillaient sur leurs genoux.

PETIT OUTILLAGE:

Les boîtes de diverses sortes, pour le tour en l'air, les mandrains de la poterie ronde, pour le tour à pointe, les braseros, les fers à souder de toutes grandeurs, les marteaux à pânes de différentes formes : papillons à bout rond ou recourbé, pinces à forger, tenailles, compas et pointes à tracer, resingles de différentes longueurs, les gouges à T les ciseaux crochus ou coudés, les ciseaux droits, ect... forment l'outillage, avec les polissoirs, des potiers d'étain.

ACCESSOIRES:

Les moules: de pichets, avant la fin du XVII^e siècle, en deux parties. Après, en quatre parties, plus le moule du couvercle, du poucier, de l'anse, du fond ou cul de pot. (1)

d'écuelles: le fond avec les oreilles; le couvercle, la prise du couvercle. Les moules d'aiguières (en plusieurs parties), de plats, de porte-dîner, d'assiettes, bougeoirs, timbales, objets de culte et de médecine ect...

Au XIX^e siècle, une sorte nouvelle: celle des mesures décimales (corps, anse, couvercle). Tous ces moules ont été fabriqués dans diverses matières telles que: pierre, ardoise, terre, bronze, laiton ou fer.

Le bronze étant de loin le métal le plus résistant, pour les moules de nos potiers d'étain.

(1) Le fond pouvait aussi être découpé ou fondu avec le moule de la panse.

UTILISATION:

Métal de protection pour le cuivre et le fer, étamage du fer blanc, métal de base de composition pour l'industrie, étamage des glaces, composition de produits pharmaceutiques. En feuilles, il prend le nom d'aiveau et sert à l'ornementation (XVIIe siècle).

ESSAI DE L'ALLIAGE:

L'étain "à la touche" ou "à la mouche" avec le fer chaud.

Si il est "FIN": l'endroit touché est blanc et piqué d'un point au milieu.

Si il est "COMMUN": brun autour du blanc au milieu. Moins il y a de blanc, moins l'étain est bon.

Plus moderne, la balance hydrostatique permet de mesurer l'alliage sans abîmer la pièce. Tardy nous en donne l'explication:

-On suspend la pièce à essayer sous le plateau de la balance, avec un fil fin-On la pèse-On enlève la pièce et on fait la tare avec des poids placés sur le plateau de la balance-On fixe à nouveau la pièce au bout du fil, sous le plateau et on la plonge entièrement dans de l'eau pure à la température de 4° centigrade, si possible. L'équilibre de la balance se trouve rompu; pour le rétablir, il faut ajouter, sur le plateau, des poids représentant le volume d'eau déplacé. En divisant le poids de la pièce pesée dans l'air avec la différence du poids dans l'air avec le poids dans l'eau, on obtient la densité de la pièce:

$$\frac{\text{poids dans l'air}}{\text{poids dans l'air}-\text{poids dans l'eau}} = \text{densité}$$

connaissant le poids spécifique de l'étain: 7,305 et celui du plomb: 11,299, on retrouve, sur la table ci-après, la proportion d'étain contenue dans l'alliage.

Densité de l'objet	Proportions				
	d'étain	de plomb			
7,305	100	0	7,7	84	16
7,4	96	4	7,81	80	20
7,49	92	8	7,91	77	23
7,62	87	13	8	74	26
			ect.....	

LA MALADIE DE L'ÉTAÏN.

Elle se répand comme la légende, pourtant elle n'est pas dangereuse. Seulement, le phénomène n'est pas toujours expliqué clairement. Ce qui est sûr, c'est que les laboratoires y croient.

Cette peste de l'étain trouve ses racines dans son alliage, et grâce à Monsieur Alain Henry, dinandier à Villiers-sur-Loire, je suis entré en possession d'un document explicite, émanant du Centre International d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels à Rome.

Son directeur Monsieur Giorgio Torracca, prend ses références sur des informations anglaises et voici ce qu'il en déduit:

1) Cristallisation de l'étain.

Forme bêta: étain blanc, stable au-dessus de 13°C. Poids spécifique: 7,298.

Forme alpha:étain gris, stable au-dessus de 13°C. Poids spécifique : 5,846.

2) La vitesse de transformation de la phase bêta en phase alpha dépend des facteurs suivants:

- a. température: une longue durée d'exposition à des températures basses (-30°C donne la vitesse maximale) est nécessaire.
- b. traces de la phase alpha déjà présentes; elles accélèrent la transformation.
- c. solutions de sels sur la surface, qui ont aussi un effet accélérant.
- d. le travail à froid préalable du métal facilite aussi la transformation.
- e. pureté du métal; l'effet des impuretés est variable: certaines provoquent un ralentissement. (argent, bismuth, cadmium), tandis que d'autres accélèrent la transformation (aluminium, plomb).

3) La "maladie de l'étain" consiste uniquement dans la transformation de la phase bêta (blanche) en phase alpha (grise) qui occupe un volume plus grand et tend à former des soulèvements gris sur la surface qui se désagrègent en poudre grise.

4) La "maladie de l'étain" est très rare, paraît-il, presque impossible dans les conditions climatiques de l'Europe, même septentrionale. On a souvent attribué à la maladie ce qui n'est que le résultat d'une oxydation normale.

5) L'oxydation de l'étain produit un oxyde blanc SnO_2 , mélangé avec un oxyde noir SnO . Il en résulte parfois que la couche d'oxyde peut avoir diverses nuances de gris.

L'étain résiste bien à l'oxydation qui peut toutefois devenir importante dans les conditions suivantes:

a. milieu humide, formation de couches d'eau sur la surface du métal par condensation de vapeur d'eau ou par mouillage.

b. ensevelissement de longue durée dans le sol.

ENTRETIEN.

Il ne faut surtout pas décaper la pièce. Il faut la brosser à l'eau savonneuse, rincer et passer à la cire blanche. De toute manière, seul un spécialiste en la matière sera de bons conseils.

Seul, un ouvrier connaissant bien les alliages et la soudure, sera capable de réparer une pièce en mauvais état, selon la manière et l'époque. Aucune réparation ne sera effectuée sur une pièce de fouille.

Si l'objet a conservé sa patine, le nettoyer à l'eau chaude. Après, l'avoir bien séché, cirer à la cire blanche.

Si il a subi une réparation importante, ou si l'on aime la patine brillante, astiquer la pièce avec des produits non abrasifs tels que: noir de fumée, potée d'étain, blanc d'Espagne tamisé. Faire briller au chiffon doux et finir au papier journal.



Miséricorde représentant un personnage soutirant du vin dans un pichet d'étain. XVème siècle. Musée départemental de Rouen.

LES CORPORATIONS.

Dès le XIII^e siècle, elles avaient pour but de régler les métiers par leurs statuts. En ce qui concerne cette étude, j'ai cru bon de signaler certains faits ayant pour but une meilleure compréhension de l'état d'esprit qui régnait au Moyen-Age, dans les corporations.

La communauté, dans ses statuts, était très sévère. Elle avait mis au point un mode de vie qui régissait, dans toutes les conditions, la vie de l'homme qu'elle avait prise en charge. Bien entendu, il y avait de nombreuses dérogations. L'apprenti ou le compagnon n'avait pas toujours le caractère soumis et il en résultait bien souvent des problèmes tels que: fuite passagère ou définitive, résiliation de contrat.

Dans ses statuts, la communauté traquait les fraudes et punissait par de fortes amendes les contrevenants. Après le milieu du XVIII^e siècle, époque où toutes les communautés se relâchent ou disparaissent, l'avènement du laid, du mauvais aloi du métal, du commun dans les formes nous envahit. Invasion qui ne vient pas forcément de la concurrence, mais de l'état d'esprit démocratique qui anime la société nouvelle.

Elle faisait respecter les bonnes moeurs. Tout dérèglement de vie privée était sévèrement puni et pouvait aller jusqu'à l'exclusion de la communauté.

Les privilèges exorbitants accordés aux fils de maîtres constituaient un des vices de l'organisation corporative. Alfred Franklin dans son livre (1) signale: "Je dois encore noter ici les efforts que faisaient les communautés pour diminuer autant que possible le nombre des maîtres, et restreindre la concurrence. Sous prétexte de la dureté des temps, des mauvaises affaires, on en arrivait à ne plus former d'apprentis, à limiter les maîtres, et à ne recevoir que les fils de patrons." Les maîtres obtenaient des temps allant jusqu'à dix ans, où ils pouvaient rester sans faire d'apprentis.

L'apprenti pouvait se racheter, quand son maître consentait à le libérer par anticipation, à le tenir quitte du temps pendant lequel il s'était engagé à servir, mais jusqu'à ce que ce temps fût écoulé, le maître n'avait pas le droit de faire un nouvel apprenti.

(1)-Comment on devient patron.

La mort du maître annulait le contrat. La corporation se regardait comme responsable de l'enfant. Elle intervenait et lui choisissait un autre patron. Les années d'apprentissage écoulées, le jeune homme se trouvait affranchi. S'il était pauvre, force à lui était de bien servir comme ouvrier ou compagnon, s'il était de famille riche, il aspirait au titre de maître.

La corporation demandait un chef-d'oeuvre. A la fin du XVe siècle, il sera demandé, dans toutes les catégories de métier. Il sera supprimé par l'Assemblée Nationale, en 1791.

Pour les potiers d'étain, c'était faire un pot, dont le corps devait être tout d'une pièce. Pour l'aspirant qui veut être "passé maître" ; faire au marteau, une jatte et un plat. Pour l'aspirant qui veut être "menuisier" : faire une écritoire (Les potiers d'étain-menuisiers avaient la spécialité des ouvrages les plus fins et les plus délicats).

Les garanties des communautés du XIVe au XVIe siècle se sont harmonisées aux XVIIe et XVIIIe siècles, avec le nouveau mode de vie, et avec l'évolution des moeurs.

A dater du XVIe siècle, on peut devenir maître, suivant le bon vouloir du roi, sans apprentissage, sans compagnonage, sans chef-d'oeuvres ... et sans expérience. Il suffisait d'acheter au roi ce titre de maître, si vénéré des anciens.

Louis XII commence à en vendre, en 1514. François II, Charles IX, Henri III, continuent. Henri IV, pour placer ses maîtrises de lettres, abolit toutes celles qui étaient antérieures à son avènement. Ce nettoyage effectué, les créations de maîtrises reprirent de plus belle. Louis XIV n'en abusa pas trop, il avait trouvé des palliatifs, des édits nouveaux et des charges. Louis XV, en Novembre 1722, créa huit maîtrises, dans chaque métier, pour Paris. Bien entendu, cela permettait à quiconque d'accéder au métier, souvent au détriment de la qualité, et sans la bénédiction des communautés.

Les édits de 1625 et 1628 accordent des lettres de maîtrises gratuites à tous les ouvriers ayant servi dans les colonies.

Les communautés les plus riches rachetèrent, au rabais, afin de les détruire, les lettres de maîtrises créées à leur préjudice; c'était faire le jeu du roi. Par contre, l'engagement solennel d'appuyer de nouveau l'apprentissage sauvait les corporations pour un temps.

Louis XIV, à partir de 1690, créa des offices : des gardes, des contrôleurs, des essayeurs, tous payants, vend toutes les maîtrises qui deviennent héréditaires; on ne pouvait plus s'installer sans racheter la charge existante.

En 1691, au mois de mars, parut un édit qui enlevait aux corporations le droit de nommer les jurés. Le roi créa, dans chaque communauté, des charges de jurés, qu'il mettait en vente au plus offrant. Il promettait de les choisir parmi les maîtres déjà reçus. Malgré les difficultés, les corporations préfèrent hypothéquer, vendre leurs biens, pour rester maître chez elle en rachetant ces charges.

En 1694, au mois de mars, il créa, dans chaque corps de métier, des examinateurs de comptes; affolement des marchands et des artisans... et pour les livres plus ou moins bien tenus. Les corporations rachètent encore ces offices.

En 1702, le roi s'aperçoit que les deniers des corporations sont mal administrés. Bourrelé de remords d'avoir permis à des associations peu sérieuses de racheter leurs charges, il créa, dans chaque corps de métier, une charge de trésorier receveur et payeur. On rachète encore. Le roi consent, mais en plus, reconnaît l'intérêt de ces fonctions à être exercées par des gens de probité et d'expérience... On reste rêveur...

En 1704, créations des contrôleurs, visiteurs des poids et mesures, un office d'enregistrement.

En 1706, un contrôleur des registres. En 1709, des offices de garde des archives. En 1710, des offices des trésoriers payeurs. Les corporations saignées ne rachètent plus rien.

A la mort de Louis XIV, elles étaient épuisées, prêtes à faire faillite. Trente ans plus tard, Louis XV recommence. Les communautés rachètent au prix de lourds sacrifices. Ces communautés, qui étaient la protection de l'artisan, au cours du temps, deviennent moins enviables, la pression fiscale décourageant les meilleurs.

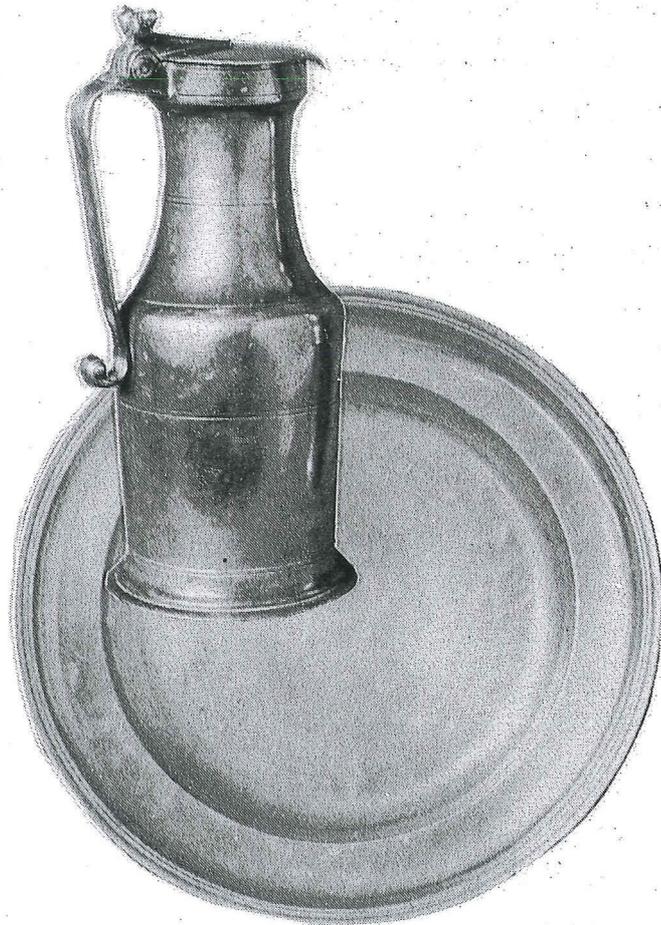
La suppression par Turgot, en 1776, était synonyme de liberté. Droit à tous et sans contrainte. Le roi Louis XVI condamne les communautés. Le parlement obéit, mais il ne se soumet pas. Le conseil d'état non plus. Louis XVI cède, Turgot est renvoyé. Refonte des communautés réduites à cinquante.

Les métiers présentant le plus d'analogies étaient réunis. Pour notre étude: potier d'étain, chaudronnier, fondeur, épinglier, balancier et autres ouvriers de métal, sauf or et argent.

Tout cela ne satisfait personne, ni le parlement qui voyait trop de libéralisme, ni les ouvriers qui trouvaient trop d'oppression, ni les maîtres qui y voyaient trop d'élargissement.

Sur ce, la révolution balaya le reste des édits, l'assemblée nationale le 2 mars 1791, lut l'article 7: "A compter du 1er avril prochain, il sera libre à toute personne de faire tel négoce, d'exercer telle profession, art ou métier qu'elle trouvera bon.

Les corporations ouvrières avaient vécu.



Pichet et plat de Pierre JOURDAIN. Maître en 1727.

LISIEUX 18^{ème} siècle.

L'APPRENTISSAGE.

On devenait potier d'étain, par tradition paternelle, par amour du métier, ou simplement par besoin d'embauche; l'entichement du travail venant avec sa découverte.

Les statuts parisiens, (pourraient être les nôtres), de 1613, article 2: "Dorénavant, un maître du dit métier ne pourra tenir que deux apprentis et ne les prendra à moins de six ans et ayant un apprenti obligé ne pourra prendre un second apprenti que le premier n'ait fait au moins trois ans de son dit temps, sur peine d'amende." (1)

Les fils de maîtres (art.XI)(1) ne feront pas d'apprentissage, ni de chef-d'oeuvre, et parviendront à la maîtrise après avoir travaillé trois ans chez leur père ou toute autre maison.

Le contrat d'apprentissage était un acte sérieux, arrêté devant deux témoins ou deux maîtres de métiers: précaution voulue, le contrat étant presque toujours verbal.

Bien souvent, aux XIII^e et XIV^e siècles, la somme, plus ou moins importante, versée au maître, raccourcissait le temps d'apprentissage. En plus, le maître et l'enfant versaient chacun dans la caisse de la confrérie, une somme qui variait entre cinq et dix sous. Aucune de ces conditions n'était applicable aux fils de maîtres: il en résulte une protection du métier dans le milieu familial, et une entrave à la réception d'un futur maître.

Après le long apprentissage, la somme à verser, le nombre limité des apprentis, une fois la maîtrise acquise (après paiement des frais de réception) repas du chef-d'oeuvre, frais de visite des jurés, prix de la maîtrise, frais du chef-d'oeuvre), il restait au maître frais émoulu, à s'installer. S'il avait la chance que son maître fût sans descendance mâle, il pouvait épouser la fille s'il y en avait une, autrement, il se trouvait encore barré par le fils du maître continuant la tradition familiale. Cette tradition se perdra quelque peu, au cours du XV^e siècle.

Au XVI^e siècle, les corps de métiers repoussent le principe que l'argent doit remplacer le temps, mais il est appliqué plus que jamais. Seuls, les enfants des pauvres, sont soumis à la règle; les autres, plus aisés,

(1)-Tardy: "Les Etains Français."

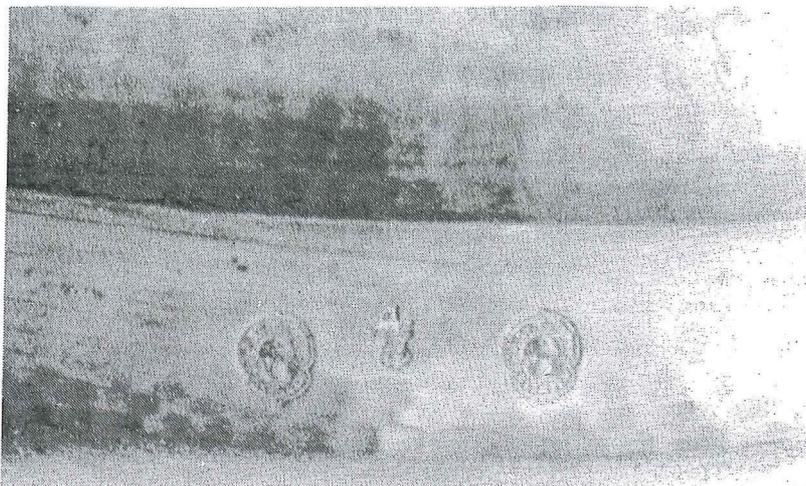
pouvant verser une forte somme à leur maître, obtiennent de lui la remise d'une partie de leur temps.

L'édit de 1581, (art.XIII) luttera contre cet état de choses, et bien souvent en vain. L'apprenti devait obéissance. Le maître lui octroyait le logement, le vêtement et la nourriture, il devait être bon et juste. Les peines corporelles étaient autorisées par le maître seul. Celui-ci, à son tour, le surveillait, lui apprenait son métier. Discipliné, notre apprenti parcourait son chemin. Mécontent, il pouvait disparaître, le contrat se trouvant rompu, après un temps plus ou moins long. Le contrat pouvait être annulé, soit par la vente ou par le rachat de son apprenti; quand le maître était retenu au lit par grave maladie; quand il partait en pèlerinage; quand il renonçait à son métier; quand il tombait dans l'indigence.

Le chef-d'oeuvre était exécuté sous la surveillance des jurés et chez l'un d'eux. Sans conseil, ni aide, achevé, on l'exposait, on l'examinait avec entière liberté de critique: si le travail était insuffisant, ils le brisaient et forçaient le candidat à redevenir compagnon, pendant une ou plusieurs années (édit de 1581). Mais ces sentences sans appel, rendues par des jurés dont l'impartialité était souvent fort suspecte, livraient les aspirants à l'égoïsme des maîtres, toujours intéressés à ne pas augmenter le nombre de leurs concurrents, envers leur commerce et leurs enfants.

L'édit de mars 1691, ordonne que le chef-d'oeuvre reste la propriété de l'artisan. Le potier d'étain avait trois chef-d'oeuvres différents: de maître potier, de maître de forge et de menuisier (ouvrages fins et délicats). Souvent, si la communauté était endettée, le chef-d'oeuvre se remplaçait par une somme d'argent. Depuis le XVIIe siècle, les statuts étaient plus rigides sur le papier que sur le tas.

Comme chef-d'oeuvre, le futur potier d'étain fabriquait un pot dont le corps était d'une seule pièce, l'aspirant maître de forge: devait faire au marteau, une jatte et un plat, le menuisier, une écritoire.



Revers d'un plat du début du 18ème siècle, monté au marteau. Poinçons de maître et de contrôle.

Le métal est serré sans que pour cela il s'écrouisse.

LE POTIER D'ETAIN ET LA RELIGION.

Les statuts rédigés au XVII^e siècle, (1659 art.25), exigent, en général, que l'apprenti fasse profession de la religion catholique, sinon, les maîtres la pratiquant auraient sûrement subi, au niveau de leurs enfants, un préjudice, soit à leur croyance; soit à leur principe de vie.

L'église prenait une grande place, dans la vie de l'ouvrier, de sa naissance à sa mort. C'était le seul endroit où tous les hommes étaient égaux (dans la prière). Si pauvre soit-il, il a le droit de participer aux grandes fêtes de l'église; c'est là qu'il écouterait la musique, le chant, et que ses yeux se formeront à la magnificence des cathédrales. Tout ce qu'il ignore, le calendrier, les anniversaires, les fêtes, l'heure par les sonneries régulières, la maîtrise par l'enseignement des maîtres: tout cela, il l'apprendra par l'église et l'atelier.

Bien sur, il allait à la taverne, où qu'elle soit, il y avait toujours du vin, et pour ce qui nous concerne, ce vin devait être frais, dans un pichet d'étain. Sur le chemin de l'église, cela n'entachait pas sa foi, et bien souvent, cela pouvait être sa seule distraction (elle pouvait être agrémentée d'une belle bagarre où les pichets se transformaient en armes redoutables.)

Le 18 octobre 1685, révocation de l'Edit de Nantes. Pour les potiers protestants, il ne restait qu'à modifier leur croyance ou à s'expatrier.

Pris entre le Roi et la Sainte-Mère l'Eglise, notre potier devait être bon sujet et bon catholique. Nicolas Préaux, de Lisieux, nous en donne un exemple: il fut inhumé dans l'église de Saint-Germain.



Poinçon du fils J.J Lemor, maître à Caen en 1743.

Sainte femme à la tête nimbée.

Les potiers d'étains sont nombreux à utiliser les motifs religieux comme symbole, pour leur poinçon de maîtrise

DESCRIPTION ET FABRICATION DU PICHET.

Le corbeau de la gargouille de Saint-Lô, sculpté à la fin du XVe.s, et la miséricorde en bois du XVIe.s, provenant de l'église Saint-Etienne des Tonneliers, à Rouen, nous en présentent les formes générales de l'époque. La première, en pierre, a été détruite, par la guerre, en 1944; elle nous est connue par la photo d'archive.

Les sculpteurs, compagnons du moyen-âge, prenaient volontiers, dans la vie publique, des scènes qu'ils matérialisaient dans la matière. Ici, on représente une femme apportant à boire aux compagnons, dans un pichet d'étain, du vin ou toute autre boisson, ceci ayant toujours été un encouragement au travail. Les faits se reproduisant souvent, le remerciement des compagnons s'inscrivait dans la pierre. Pour la miséricorde de l'église des Tonneliers, (XVe et XVIe.s), il est normal de trouver des scènes de boissellerie, mais le fait de tirer le vin du tonneau représente souvent, chez les imagiers, le mois de janvier. L'un comme l'autre, ces pichets sont représentés en ligne générale.

Celui de Saint-Lô représente le pichet "à épaulement" en usage en Normandie, à la fin du XVe.s. A Rouen, la panse est droite, sans piédouche et sans gobelet, avec couvercle à toit plat surélevé.

Au XVIe et XVIIe.s, le corps du pichet est fondu en moule deux pièces dans le sens de la hauteur, dite "fonte en coquille", l'ensemble prenant forme par deux soudures difficiles à faire disparaître au tour, et peu pratique pour le potier.

Vers 1680, le moule quatre pièces (deux noyaux et deux chappes); un moule d'anse, un moule pour le couvercle, un moule pour la charnière, apparaissent dans l'atelier du potier d'étain. Ce moule servait à fabriquer la panse et la gorge.

Un fois les noyaux et les chappes chauffés et badigeonnés par de l'ocre délayé d'eau, pour éviter au métal de coller au moule, le potier montait ces chappes sur les noyaux, serrait le tout entre ses genoux, et pratiquait la coulée. Lorsque celle-ci était figée, le potier frappait le moule de quelques coups de maillet de bois, pour l'ouvrir, il enlevait les chappes et dégageait les noyaux. La pièce était brute, prête à être travaillée.

Pour le couvercle, l'anse et la charnière, il en était de même avec les moules correspondants.

Ensuite, le potier "épilait sa pièce, ébarbant les jets, la "reverchant" en bouchant les accidents dûs aux bulles d'air ou à la mauvaise coulée. Eventuellement, une réparation faite à chaud avant le démoulage des noyaux sauvait la pièce compromise par de nombreux accidents, puis il "apprêtait" sa pièce à l'écouenne (lime dont les stries sont larges et en biais d'un côté, de même de l'autre mais en plus fin), enlevant ainsi toutes les bavures ou les défauts de coulée. Toutes ces reprises faites, il montait sa pièce sur le tour, "ébauchait" afin d'égaliser l'intérieur. Ainsi prêtes, les deux pièces haut et bas étaient "soudées" pour former le corps du pichet. La soudure régulière, facile à contrôler en regardant à l'intérieur du pichet.

Ceci fait, le potier remontait sa pièce sur le tour pour la "tourner" à l'aide d'un ébauchoir ou brunissoir. Pour tourner une pièce ronde, il existe des formes (mandrins) que l'on emmanchaient de force dedans: la prise sur le tour s'en trouvait facilitée. Il restait à "mettre les anses", soit avec un moule à jeter sur pièce, plus rapide mais qui forçait le potier à avoir autant de moules d'anses que de types de pichets, ou à fournir sur une pièce une anse fondue à part et formée sur le pichet. On "reparait" les anses puis on formait le bec du pichet en frappant sur les côtés opposés de l'anse. Ensuite, on "jetait" le couvercle, on "jetait" la charnière sur le couvercle et on "montait" le couvercle sur l'anse en opérant le "goupillage".(1). Pour chaque pièce, il fallait faire toutes les opérations de finition.

Dans toutes ces exécutions, il n'est pas question du fond. La planche II de l'encyclopédie de Diderot (page 17 fig.IV) présente un rond de métal fondu en "cul de pot". En regardant les noyaux (fig.14) de la dite planche, on ne voit pas comment on pouvait fondre le fond avec la panse (fig.2). Le moule le permettait-il? Le fond était-il monté et soudé avant de mettre les anses et après l'ébauchage? Le fond se trouvait-il aussi tourné, afin d'égaliser la soudure de son bord et toute sa surface, pour éventuellement l'alléger? La pièce pouvait être tenue par le mandrin, le fond se trouvant lissé par un jeu de cercles serrés, tracés par l'outil, ou tenue par le mandrin. Il pouvait être bloqué par le pointeau de la poupée mobile du tour; en ce cas le potier laissait bien souvent la trace de sa manière: un téton évidé en son milieu, au centre du fond extérieur, mais Salmon, dans l'Art du Potier d'Etai précise que le fond est obtenu en même temps que la panse. Peut-être que ces deux méthodes pouvaient être employées? Cela reste à expliquer.

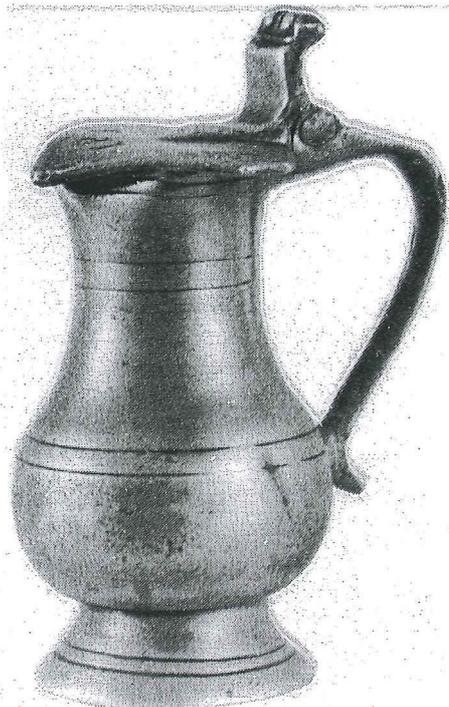
(1): le goupillage pouvait se faire sur des types ayant une ou deux charnières.

Après une dernière toilette, le pichet se trouvait prêt à être poinçonné afin d'être livré à la vente.

BAS DE LA PLANCHE II DE L'ENCYCLOPEDIE DE DIDEROT.

Moule quatre pièces nécessaire à l'exécution d'un bas de pichet. (voir au recto)

- Fig I Pichet Fini
- Fig II Bas du Pichet. "A. Piédouche - B. Panse"
- Fig III Haut du Pichet
- Fig IV Cul de Pot
- Fig V Anse
- Fig VI Poucier et sa Languette
- Fig VII Le Couvercle
- Fig VIII La Goupille
- Fig IX La Chappe
- Fig X La Chappe
- Fig XI Noyau et Chappe Montés
- Fig XII } Noyaux que l'on voit rassemblés fig XI
- Fig XIII }
- Fig XIV Coupe de la Fig. XII et XIII
- Fig XV Moule monté (A) orifice de coulée



Pichet Lisieux. Poinçon de Nicolas Préaux.
Vers 1760.



Pichet Caen. Poinçon de J. Dorey
Vers 1770.

FIG I



FIG II

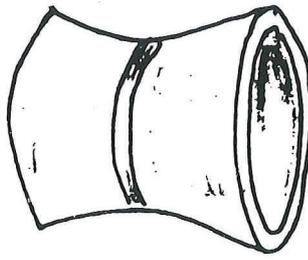


FIG III

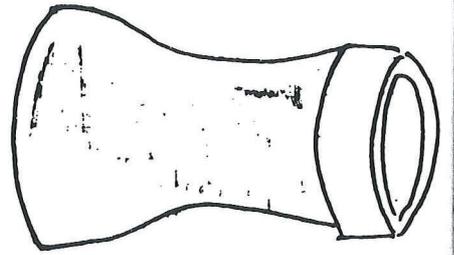


FIG IV

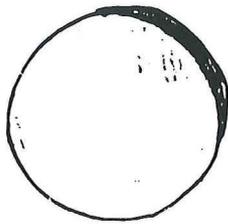


FIG V



FIG VI



FIG VII



FIG VIII



FIG IX

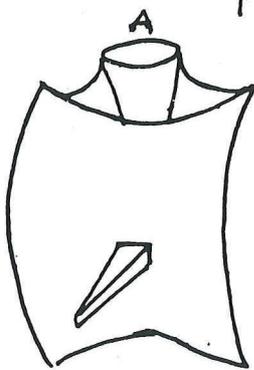


FIG XI

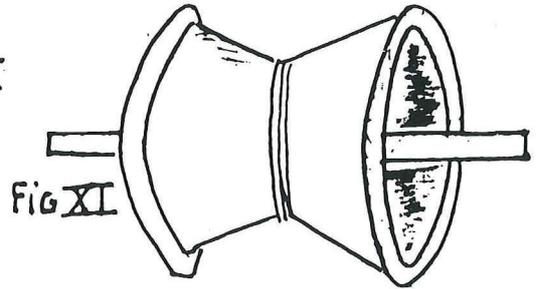


FIG XII

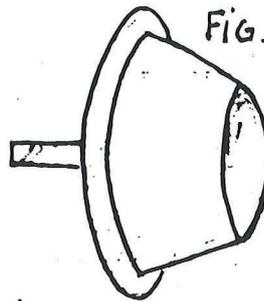


FIG XIII

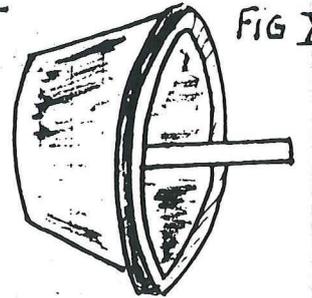


FIG X

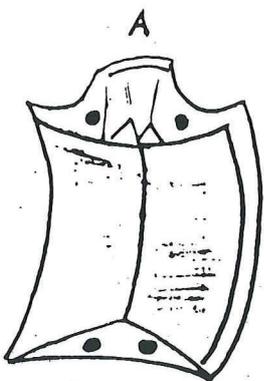
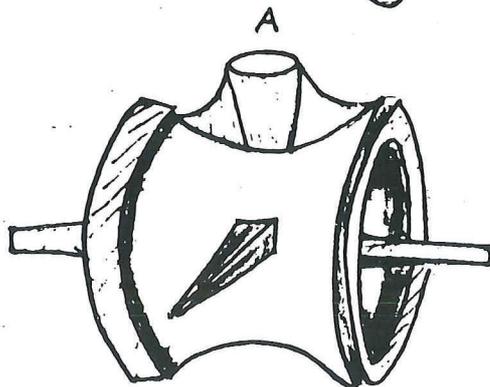
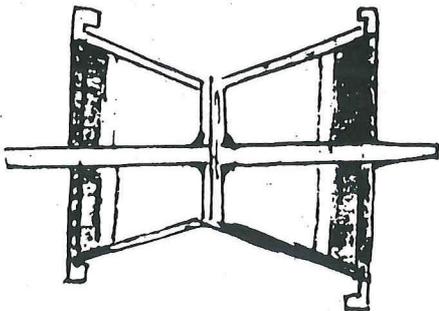


FIG XIV



DESCRIPTION ET ETUDE DU PICHET.

Les pichets du 16^{ème} siècle ou antérieur à cette époque sont depuis longtemps répertoriés. Rares, et dans bien des cas, dans un état qui, tout en laissant deviner leur forme, sont oxydés, ayant été malades de l'humidité et du froid.

Les ancêtres, de forme tronconique, balustre ou à épaulement, sont des types qui seront repris ou modifiés dans le temps. Ils feront leur place dans des régions où, adoptés, ils garderont pendant plusieurs siècles, leur forme parfois archaïque ou médiévale.

La diversité du problème ne permet pas, par manque de documents et de pièces, de connaître toutes les façons pratiquées par les potiers d'étain. On sait seulement, grâce à quelques exemplaires conservés, que la fonte d'avant 1680 (cette date prise avec précaution n'est qu'un repaire mouvent), n'était pas la même que celle pratiquée après.

Progressivement, l'abandon de la fonte dite "en coquille", laisse la place à la fonte dite "en moule quatre pièces". Des pichets garderont l'empreinte des ateliers en avance ou en retard, présentant, tantôt un couvercle surélevé avec la fonte en quatre pièces, tantôt un couvercle plat avec une fonte en coquille.

En résumé, au 16^{ème} siècle, le pichet présente un couvercle surélevé sur un corps à fond plat, fondu en moule deux pièces dit: "longitudinal".

Au 17^{ème} siècle, le gobelet est présent sur tous les pichets, le fond s'est élevé dans la panse, se trouvant ainsi protégé par un pied, le couvercle est toujours surélevé, mais après que le bec verseur aura fait son apparition, le couvercle aura une nouvelle forme: celle de la figue.

Devenu plat, ce couvercle va obturer une grande partie de la production des pichets français, mais quelques rares villes comme Toulouse se serviront encore, au début du 18^{ème} siècle, de l'ancien couvercle rond et surélevé. Le 18^{ème} siècle est l'époque où le pichet est le plus représenté.

Dès 1680, il est possible de comprendre une partie de la production poinçonnée. Les modèles se sont stabilisés, les villes frontières empruntent parfois leur forme à leurs voisins. C'est le cas pour Strasbourg, qui garde jusqu'au 19^{ème} siècle, la forme tronconique des pichets allemands. Bien d'autres villes subiront l'influence parfois lointaine d'un pays étranger. Rennes ne pratique-t-elle pas la forme des pichets du Valais Suisse! De même Amiens, qui a bien du mal à sortir des types anglais, une forme bien à elle.

La diversité des formes, leur contenance, font de ces mesures à vin une mine d'ustensiles qui fait la joie des collectionneurs. Paris, où la mode se décide, adopte une mesure sobre, un rien sévère, où la seule fantaisie admise est sur le poucier. En "S" brisé, moins naturaliste que certains de ces cousins de province, mis à part quelques centres qui le mettront en partique (Clermont-Ferrand, région parisienne, Lisieux pour les petites mesures, et Castelnaudary et Arcis-sur-Aube). A noter que les modèles parisiens possèdent deux charnons au couvercle, contre un pour la province. Cette façon de faire peu, à la fin du 17^{ème} siècle, échapper à la règle.

En majorité pour l'ensemble du pays, les deux formes employées sont le balustre et l'épaulement. On rencontre parfois ces deux types ensemble dans une même ville, la Normandie en montre de nombreux exemples. La forme tronconique, plus rare, a gardé des places fortes comme Lyon, Strasbourg, Clermont-Ferrand, Amiens, avec quelques variantes de structure.

Parmi les variantes dans la forme, le piédouche est à signaler: droit à Paris, évasé à Lisieux, en quard de rond à Bordeaux, il subit l'humeur créative du potier et chaque région aura son originalité. De même le gobélet, droit à Paris, en botte à Chartres, évasé à Falaise comme dans bien des cas en Normandie quand la forme est balustre. Mais la grande diversité est dans le poucier: si l'on trouve le gland de chêne un peu partout, sauf à Paris, en Alsace et dans le Nord, on peut faire des remarques qui ne sont pas toujours expliquées.

Deux bourgeons à Evreux, Besançon, Lyon et dans les provinces comme le Languedoc ou la Provence. Les palmettes à cinq rayons, en Champagne et au Nord de la Bourgogne, tandis que celle de plus de neuf rayons se trouvent en Mayenne et sur le bord de la Loire, avec Angers et Tours. La double graine à Joinville et Moutier-en-Der, les deux boules accolées à Arras, Béthune, et Douai, modèles toujours aussi rares à trouver.

Les coquilles unies ou cannelées, sont avec deux charnons, l'apanage des Flandres; de même avec deux charnons, l'Alsace adopte le poucier en "S" ouvert. Le plus médiéval d'entre-eux est celui en bâtonnet présent à Paris et sa région. Les petites mesures de Rouen au 18^{ème} siècle, en sont munies, mais on peut penser que les grands pichets ont présenté ce même poucier, à la fin du 17^{ème} siècle.

La description de ces mesures parait aléatoire mais une connaissance liée à leur manutention résoud bien des problèmes. A la fin du 18^{ème} siècle, la nivellation des poids et mesures va sonner le glas pour les anciennes contenance. Le 19 janvier 1794, le litre remplace la multitude de mesures

alors en vigueur en France. Mais là, il fallut compter encore sur les anciennes coutumes. Les provinces attachées à leurs pots, pintes et autres demions, demoiselles, setiers, chopines ect... leurs resteront encore longtemps fidèles. C'est seulement le 1er Juillet 1840, que le litre deviendra obligatoire. Ces mesures sortaient du moule non reprises à l'intérieur, afin de ne pas en modifier la contenance. Leurs dimensions étaient précises. Il en était de même pour leur poids.



Mesure d'un litre.

Caen- Poinçon de Le Seigneur-1806.

Vers 1850.

Hauteur intérieure: 17,2cm.

Diamètre: 8,6cm.

Poids: 1kg 350.

ORIGINE DU PICHET.

A la fin du XIII^{ème} siècle, il apparaît dans les inventaires: "un pot à vin dit quarte mesurant environ deux pintes de Paris", en argent, émail ou autre métal, Je ne retiendrai que ceux en étain, "cinq quartes rondes d'estaing merchées à la croix de Jérusalem", inventaire du roi René au château de la Reculée en 1479, et "trois quartes d'estaing, trois pichets et deux petit brocs d'estaing", inventaire du Duc de Bourbon à Aigueperse en 1507.

A cette époque, l'étain est un métal noble, digne de la table du seigneur.

L'ECUELLE.

Son ancêtre, l'escuelle, dans le moyen-âge, était en bois, pour les ménages modestes; elle le restera jusqu'au milieu du XVII^{ème} siècle.

A la fin du XIV^{ème} siècle, on la trouve en étain dans les comptes de Charles VI, en 1380: "paiement à Michel Breton, potier d'étain, demeurant à Paris, 25 livres, 12 sols, 11 deniers, pour six douzaines de plats et douze douzaines d'écuelles d'étain". Il faut noter que l'écuelle servait au repas pour deux personnes, ceci assez tardivement (fin XVII^{ème}.s).

Dans la première moitié du XVII^{ème} siècle, apparaît le couvercle. Malgré la concurrence de la faïence, de la porcelaine et des métaux précieux, l'écuelle persistera jusqu'à la fin de l'ancien régime, et même, pour certains centres, jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle.

Les centres de Strasbourg, Lyon, Bordeaux s'adressaient, par leurs qualités, à une clientèle privilégiée. Mais Paris, Rouen et Lisieux n'ont guère de retard et produisent des modèles à décor moulé ou gravé.

L'âge d'or de l'écuelle sera la fin du XVII^{ème} siècle, et le début du XVIII^{èm}. Les fontes d'argenterie promulguées par Louis XIV relancent la fabrication, malgré la concurrence de la faïence.

Les premières écuelles à deux anses et à oreilles pleines ou découpées sont généralement fondues avec le bol. Celui-ci, à ombilic central, jusqu'au XVII^{ème} siècle, a une allure simple et austère.

Vers 1650, l'écuelle évolue. Le fond devient plat, les oreilles sont plus soignées, avec des décors en relief.

Après cette date, le couvercle apparaît. En Normandie, elles sont dites "de la mariée" ou d'accouchée". Le folklore normand a gardé très longtemps des coutumes médiévales, un rite, dont les moeurs montraient un côté très gaillard: après le coucher des jeunes mariés, les invités continuaient à festoyer; vers le milieu de la nuit, parents et amis rejoignaient la chambre nuptiale, et forts de rires et de plaisanteries légères, donnaient aux jeunes époux, une écuelle remplie d'un bouillon très étudié: c'était le bouillon de la mariée.

Une autre tradition voulait que l'on offre, pour les relevailles de l'accouchée, une écuelle, toujours remplie de bouillon, cette fois-ci réconfortant.

LE PLAT.

Dès que l'homme connaît le cérémonial du repas, il se doit d'exister des plats. Ceux-ci en sont le parement indispensable. Les inventaires nous laissent des plats en métal précieux (XIVème.s).

De même que les plats d'étain servent les tables des bourgeois, de la petite noblesse, ils forment des services pour les officiers du Roi, au XVIIè. Le plat dit à la "cardinal" concurrence ~~celui~~ celui dit "tondino", en faïence (Rouen 1647). Il remplace le plat à ombilic, ce dernier, en s'élargissant, devient presque plat.

Vers le milieu du XVIIème siècle, un nouveau dit "de venaison", très grand, entre 50 et 60cm, avec sur le dessus de l'aile, une moulure large et grassé.

Vers la fin du XVIIème siècle, on trouve, mais rarement, des plats moulurés dessus et dessous. Vers 1750, l'époque des grands plats ronds, oblongs, ou rectangulaires, à pans coupés, a eu son temps. Le plat à contours façon "argent", naîtra le dernier, vers le 1er tiers du XVIIIème siècle.

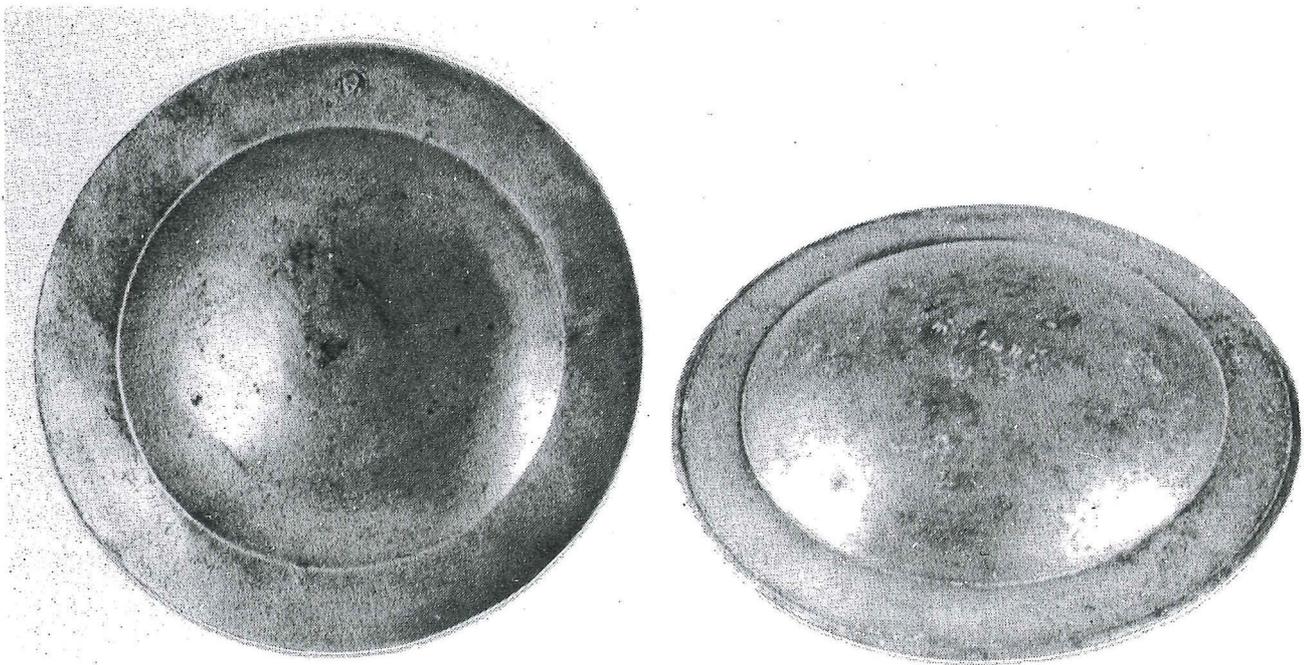
Pourtant, le nouveau traité de la cuisine paru chez Prudhomme, à Paris, en 1739, présente des planches aux maquettes de tables garnies avec une platerie ronde et oblongue.

L'ASSIETTE.

Au XVI^{ème} siècle, le mot prend sa signification. Avant, pour les aliments liquides, et jusqu'au milieu du XVII^{ème} siècle, elle était remplacée par l'écuelle. Pour les aliments solides, le tranchoir ou tailloir, (tablette en bois, carrée ou ronde,) sur lequel on mettait une tranche de pain rassis, qui "buvait" le jus de la pièce découpée. A table, elle désignait la place.

Au XVIII^{ème} siècle, on disait encore "vendre du vin à l'assiette", pour dire que le marchand avait la permission de laisser s'asseoir son client pour consommer sur place. Vendre du vin au pot, c'était obliger le client à consommer chez lui.

Au XVI^{ème} siècle, l'assiette est en or, en argent, en étain (faïence vers la fin). Plus tardive, l'assiette creuse fit son apparition vers 1650. Dite assiette "à l'italienne", c'est donc à Mazarin que nous devons cette innovation: ce sont des "mazarines", dans de nombreux inventaires. A Paris, on disait aussi "potagères".



Paire d'assiettes de forme anglaise montée au marteau.
Poinçon: une main avec les initiales T.R - 16^{ème} siècle.

Diamètre: 20,5cm

FABRICATION DES PLATS ET DES ASSIETTES.

- 1°) Soit par moulage avec sa mouleure, repris au tour pour la finition.
- 2°) A partir d'une rouelle d'étain plate, garnie de sa mouleure. Le forger montait le bouge et l'aile au marteau.
- 3°) La mouleure pouvait être rapportée par soudure, méthode appliquée dans le centre de la France, et à Lyon, principalement.

Jusqu'au premier tiers du XVIIIème siècle, après la finition donnée par le tour, on reprenait la pièce pour qu'elle subisse le martelage, c'est à dire serrer les pores du métal pour lui donner plus de résistance. (1)

La grande encyclopédie de Diderot nous donne, au mot "forger", deux définitions: une pour l'étain fin, une pour l'étain commun.

Pour l'étain fin "forger": " C'est après que la vaisselle soit tournée. A cet effet, on a des morceaux de "cuivre" jaune, en plaques de largeur et de longueur convenable, bien écrouies et polies au marteau: on les nomme "platines". Les platines sont plates pour les fonds de vaisselle, contournées pour les côtes. On commence par frotter légèrement la pièce de vaisselle avec un linge enduit de suif, en dedans et en dehors. Cela s'appelle : "ensuifer". On pose ensuite une platine sur l'enclume qui est couverte d'une peau de castor gras, on fait tenir la platine sur la peau avec une colle faite de poix de résine et de suif, on frappe là dessus, la pièce à coups de marteau, et on lui fait prendre une forme plus régulière que celle qu'elle a reçu des moules. On atteint les inégalités du tour, on rend l'ouvrage compact, uni, brillant et d'un meilleur service. On dégraisse et on poli avec du "blanc d'Espagne". (c'est le planage).

Pour l'étain commun, "forger": " On ensuife la pièce, on la monte sur l'enclume nue. Les coups de marteau paraissent en dedans et en dehors, ils s'étendent du milieu en ligne spirale, mais en empiétant les uns sur les autres, jusqu'à la circonférence de l'ouvrage, c'est pourquoi, à chaque coup de marteau que donne l'ouvrier d'une main, de l'autre, il fait tourner la pièce sur elle-même; cette opération s'appelle "monter".

(1) se rappeler que l'étain ne s'écroui pas. Nous avons eu l'occasion de dire l'inverse, se fiant à des idées reçues qui datent du 18ème siècle.

DANS LES LOIS GENERALES SUR LES ETAINS FRANCAIS.

6 Septembre 1678: Sentence de police entre potiers d'étain et graveurs. "Les potiers d'étain ne pourront ni graver sur autres marchandises et ouvrages que l'étain qu'ils auront fabriqué ou fait fabriquer, et qu'ils vendront et débiteront dans leur boutique et maison, et ne pourront faire graver par des anciens compagnons".

Le décor gravé s'est beaucoup pratiqué à Rouen, sur les écuelles et timbales. Naïfs ou bien enlevé, il était souvent l'oeuvre des propriétaires qui donnaient ainsi une particularité à leur vaisselle.

Par contre, le décor à la molette, sur la doucine, et l'incision franche du décor harmonieux et spirituel, font entrevoir la main de l'artisan. Pour ce qui est de la gravure des armoiries, elle était faite sur l'aile des plats de service. Les armes gravées au fond, étaient réservées davantage à une vaisselle de "montre", garnissant les crédences ou les murs des nobles demeures. Bien souvent, celles-ci sont fantaisistes. On pouvait les graver au burin, à la main levée pour les plus simples. Au poncis, avec les menus moyens pour peindre les décors des faïences, ou d'une autre matière plus raffinée: on enduit l'endroit à graver d'un produit de graveur, ensuite, ayant reproduit le dessin sur un papier, on en enduit le dessous à la sanguine. Après, on le couche sur la pièce à l'endroit verni, et avec une pointe émoussée, on repasse le dessin, ce qui a pour but de déposer la sanguine dans le verni. Le graveur n'a plus qu'à repasser le dessin à la pointe et à tracer pour entamer légèrement le métal. Il enlève ensuite le verni pour dégager l'ébauche de son dessin. Il ne reste plus que l'oeuvre du burin pour entailler le tout.



Du maître Antoine-Félix Loiseau
Décor gravé au burin.

2ème moitié du 18ème s.

Couvercle d'écuelle n° 6 page 44

POINCONS DE MAITRES.

Dès le XIVème siècle, on trouve des règlements pour le maître potier d'étain de signer par son poinçon, toute pièce sortant de son atelier. Auparavant, dans les anciennes provinces, il est bien difficile de pénétrer dans les statuts qui tenaient compte de leur indépendance, de leur position géographique ou politique. De ces poinçons, il ne reste plus trace, ni même de description.

En 1613, statuts et ordonnances de la ville de Paris. Dans ces statuts, les potiers-maîtres, soit par chef-d'oeuvres, soit par lettre, devront montrer les marques dont ils entendent frapper leurs ouvrages. (art.7) L'article 12 les encourage à marquer leurs produits, sous peine de 100 livres d'amende.

En 1643, l'ordonnance du Châtelet est plus explicative: elle impose deux poinçons: un pour l'étain fin, un autre pour l'étain commun.

Pour l'étain fin, la grande marque est de 1,5cm à 2cm, en forme de cartouche: au centre; la devise et autour la devise "Etain Fin"; en bas, la date de la réception de la maîtrise.

Pour l'étain commun: il est d'à peine 1cm de haut, en forme de croix de façon à placer le marteau, emblème du potier parisien. Sur chaque côté, les initiales du potier, et en bas un "P" signifiant Paris.

Ces nouvelles marques appliquées, il devient plus facile de localiser la production. La province imite, dans bien des cas, la capitale: un poinçon ovale ou rond avec le marteau de pintier couronné ou non, les initiales de chaque côté, quelquefois la date, et au dessous, la première lettre de la ville. Simple, et pourtant, ce poinçon n'est pas toujours présent.

D'autres, placés sur le couvercle ou sur le fond, sont autant de charades: armoiries, dates avec initiales, employés par deux et sans ressemblance.

Ici, un poinçon de maître, là le poinçon d'un autre maître, insculpé par un maître juré, donc un poinçon de contrôle de qualité. Lequel est maître potier, véritable auteur du modèle? Mystère, dans bien des cas.

Reçu maître, le potier d'étain choisissait son emblème et, dans un morceau d'acier, faisait graver ses poinçons. Cet emblème, il le dessinait dans un écu rond ou dans un cartouche, avec un côté spirituel: charade, jeux de mots, synonyme du nom et de l'objet représenté, et un côté pratique pour se faire reconnaître: nom, prénom, ville où il travaillait.

Il y en a qui sont parlant, avec des devises simples, et d'autres qui ne sont guère lisibles.

Quelques charades, qui à ce jour n'ont pas encore trouvées de solution, celles-ci liées à l'individu ou à sa famille ou à toute autre cause, ne livreront leur secret, qu'après une connaissance approfondie de leur histoire.

Le marteau du pintier couronné a illustré une grande partie des emblèmes de nos potiers d'étains, employé avec les initiales du nom et du prénom. Il est frappé une ou deux fois, sur beaucoup de pièces du 17^{ème} et 18^{ème} siècle.

Le potier avait plusieurs poinçons, grands ou petits, pour l'étain fin ou l'étain commun. D'autres se serviront du même toute leur vie, et seul le poinçon de la marque délimitera la qualité du métal employé.

Tout cela n'est pas toujours très clair, mais à la fin du 17^{ème} siècle, il va paraître un édit stipulant que tous les potiers du royaume seront visités, et que leur production devra être contrôlée par un contrôleur essayeur, et frappée d'un poinçon nouveau: celui de la marque.

POINCONS DE LA MARQUE.

Après les fontes de l'argenterie, Louis XIV reprend, ou plutôt essaie de nouveau, d'imposer les potiers d'étains, vieille idée qui datait de 1651 appliquée partiellement à partir de 1674, et supprimée en raison de l'impopularité qu'elle avait soulevé dans le peuple, surtout chez les potiers qui se révoltèrent parfois violemment. En 1691, le principe semble s'élaborer avec d'avantage de chance et de précisions. Deux poinçons nouveaux, assez petits et ronds, comprenant, pour l'étain fin: un double "F" couronné avec en exergue, le nom de la ville et le millésime. Pour l'étain commun: un "C" ou double "C" enlacés remplace le "F".

En principe, cette marque de contrôle devait changer tous les ans, mais on s'aperçoit que celle de 1691 reste présente parfois assez tard, dans le 18^{ème} siècle. Négligence ou changement de date à la cession de la charge à un autre fermier, en général un potier d'étain?

Tout, maintenant, devrait être clair, et pourtant, il n'en est rien. Pour beaucoup de pichets et autres pièces produits par les potiers qui n'ont guère de discipline, l'identification est souvent délicate.

Certaines régions gardent leur façon de poinçonner: le Nord et l'Est en particulier. Pour d'autres, c'est le nom de leur ville qui n'est pas en entier: Toulouse avec "TOL", ou simplement, pour Rouen, l'initiale "R", avec la fin du millésime.

Les poinçons de la marque de Paris ne sont pas tous connus d'année en année, mais la qualité est présente, dans le dessin du poinçon. Là encore, il y a des différences dans la composition: le "F" ou le "C" couronné laisse la place à des fleurs de lys ou à des initiales, de 1719 à 1735.

Rien n'est donc établi définitivement. Les pièces étudiées aujourd'hui nous montrent le poinçon de la marque et le poinçon de maître, ce qui est normal, mais on a souvent constaté le poinçon de la marque ^{ou} et le poinçon de maître seul, ce qui n'est plus logique, avec l'édit de 1691.

Le poinçon au marteau à initiales, se trouve fréquemment frappé deux fois, sur la vaisselle d'étain. Il s'agirait là d'un maître abonné, loin d'un centre relevant d'un contrôleur. L'emplacement où le poinçon de maître est frappé, pour les pichets, est souvent sur le couvercle, au fond, ou sur le côté du gobelet.

Le poinçon de maître l'avoisine souvent, mais il peut s'en éloigner. L'exemple de Rouen est typique, quand il est apposé sur le piédouche.

La grande encyclopédie de Diderot confirme une façon connue: l'étain fin se poinçonne sous l'ouvrage, l'étain commun dessus. Si de nombreuses pièces présentent cet ordre (pièces de forme ou platerie), les pichets ne suivent pas toujours cette façon systématique.

A part les poinçons de maître, de contrôle, on rencontre bien souvent, sur les gobelets, près de l'anse, une autre marque: celle de la jauge. Pour éviter la fraude, les marchands de vin étaient obligés de faire marquer leurs pots ou pichets d'étain de leur commerce, d'un poinçon garantissant la mesure des étalons officiels.

Au moyen-âge, la garde de ces étalons et la vérification appartenaient aux seigneurs Hauts-Justiciers.

En 1604, des offices de contrôleurs-visiteurs furent créés dans les villes où siégeait une juridiction Royale.

En 1699, la vérification et l'étalonnage furent confiés au Lieutenant de Police. Sous la Révolution, ce contrôle appartenait aux municipalités jusqu'au Consulat, où il fut repris par les Commissaires de Police. Là encore, il y a des dérogations; Lisieux est un exemple. En vertu de leur chartre de 1199, les évêques détenaient ce privilège (1) et la vérification était faite par les officiers du comté.

(1) voir le "Mémoire sur les Etains en Normandie" par l'auteur.

La complexité de leur reconnaissance en fait une étude qui n'en est qu'à l'état d'ébauche. Aujourd'hui, il faut s'en tenir aux constatations sur pièces et relever des marques toutes différentes dont les types sont le plus souvent classés par sujets: armoiries, fleurs de lys, initiales, avec parfois, un mélange de cet ensemble qui peut comprendre un millésime ce dernier pouvant être employé seul.

Tous ces poinçons de jauge peuvent se trouver:

1°- sur le couvercle 2°- à l'intérieur du couvercle 3°- sur le haut du gobelet, à l'intérieur 4°- sur l'intérieur du gobelet 5°- sur le fond extérieur.

Le numéro 3 est sûrement le mieux placé, il empêche de rogner le haut pour en diminuer la hauteur, et aussi sa contenance. Néanmoins, celle-ci pouvait se trouver amoindrie par le bosselage de la pièce ou l'enfoncement extérieur du fond.

Un autre poinçon, peu courant à rencontrer, est à ajouter à ceux de la marque: il est dit "de clair étoffe" (moitié étain, moitié plomb). Il se compose des lettres suivantes: C.E, placées au sommet du poinçon de maître.

Reste les marques de propriété, sommairement gravées ou faites au poinçon: initiales, peu de noms complets, en général sur le couvercle du pichet ou sur l'aile des plats.

Le poinçon de communauté représente le Saint se rapportant au prénom avec son attribut entouré du prénom et du nom. Il peut être aussi compris comme simple poinçon de propriété. Sa taille est sensiblement la même que celle du grand poinçon de maître pour l'étain fin. Les armoiries sont gravées sur l'aile et le fond des plats, ou faites à l'étampage (en une seule fois, exemple Bordeaux, sur l'aile de la platerie).

De la même manière, il existe des poinçons représentant deux armoiries différentes, elles rappellent l'union par le mariage. L'armoirie est aussi représentée sur la panse des pichets, mais les exemplaires sont peu nombreux.

Exemples de deux poinçons de jauge se trouvant sur un pichet de l'Aigle d'un maître I.D.T (1693) au contrôle de 1691. (agrandis)



LES OBJETS RELIGIEUX.

Oeuvre des potiers d'étain, seuls, les grands centres ont fourni une production de qualité. L'absence de poinçon sur les pièces religieuses est chose fréquente, l'exonération dont jouissait l'Eglise explique, dans bien des cas, ces dérogations.

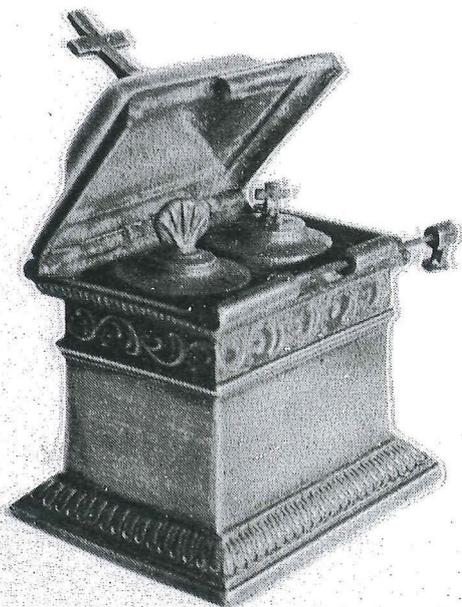
La production a une dénomination importante: lampes de sanctuaire, bénitiers, pique-cierges, seaux à eau bénite, ostensoirs, burettes et leur plateau, pyxides, patènes, reliquaires.

Les plats de quête, simples ou compartimentés. Les plus recherchés sont ceux qui honoraient la fête du Saint du jour: une statuette amovible le représentait, qui s'emboîtait dans le milieu du plat.

Métal reconnu par l'Eglise, depuis le haut moyen-âge, l'étain pouvait être doré.

Si l'on veut que l'étain soit le métal pauvre de l'Eglise, cela est vrai pour certaines petites chapelles ou églises de campagne.

Il reste quelques pièces des XVème, XVIème et XVIIème siècles, pour nous montrer que l'étain a eu son heure de noblesse et qu'il était employé pour des oeuvres maîtresses.



Coffret à Saintes-Huiles. Paris.

Vers 1765.

LES OBJETS MEDICAUX.

Ils sont moins nombreux que l'on pense. Seul, le fait d'avoir rattaché sous ce titre la vaisselle d'hôpital des communautés soignantes, les étains à usage personnel, a permis d'étoffer le sujet.

Pour le médecin proprement dit: la palette à saigner, le clystère et éventuellement, le plat à barbe.

Pour l'hôpital: idem, avec en plus, le plat bassin rond, le plat bassin d'accouchée, le pot de chambre, l'urinal, le canard de malade et la fontaine à thériaque.

La vaisselle de table était souvent marquée d'un nom ou d'un numéro de salle, quelquefois poinçonnée d'un grand cartouche contenant les armes des lieux. Elle comprenait les assiettes creuses, les écuelles simples ou à oreilles plates, le gobelet à fond plat. Tous ces objets étaient plus petits que la moyenne.

Plus personnels, ces ustensiles pouvaient atteindre une qualité supérieure. Le clystère soi-même, avec son piston et son manche en étain, dont l'extrémité tournée se dévisse et contient: pommade, coton ect...

Citons encore les boîtes rondes à onguant, les cuillères à couvercle pour les médicaments malodorants.

Tous ces objets, principalement du XIXème siècle, sont presque toujours sans poinçon.



Urinal.
P. Jouve-Lisieux.
Vers 1810.

LES MESURES DU 19^{ème} siècle.

Dès 1800, elles vont succéder aux pichets. Droites, cylindriques, le couvercle coiffant le corps de la mesure ou rentrant dans celui-ci. Elles existent par série de huit, mais sont rarement du même fabricant.

Le système métrique décimal date de juillet 1801. Comme le franc nouveau, il a du mal à s'imposer.

En 1812, Napoléon lache du lest; il autorise, pour le commerce de détail; la pinte (litre), la velte (décalitre), le verre (décilitre). La loi du 4 juillet 1837 supprime ces unités en rendant obligatoire, à dater du 1^{er} janvier 1840, le nouveau système métrique.

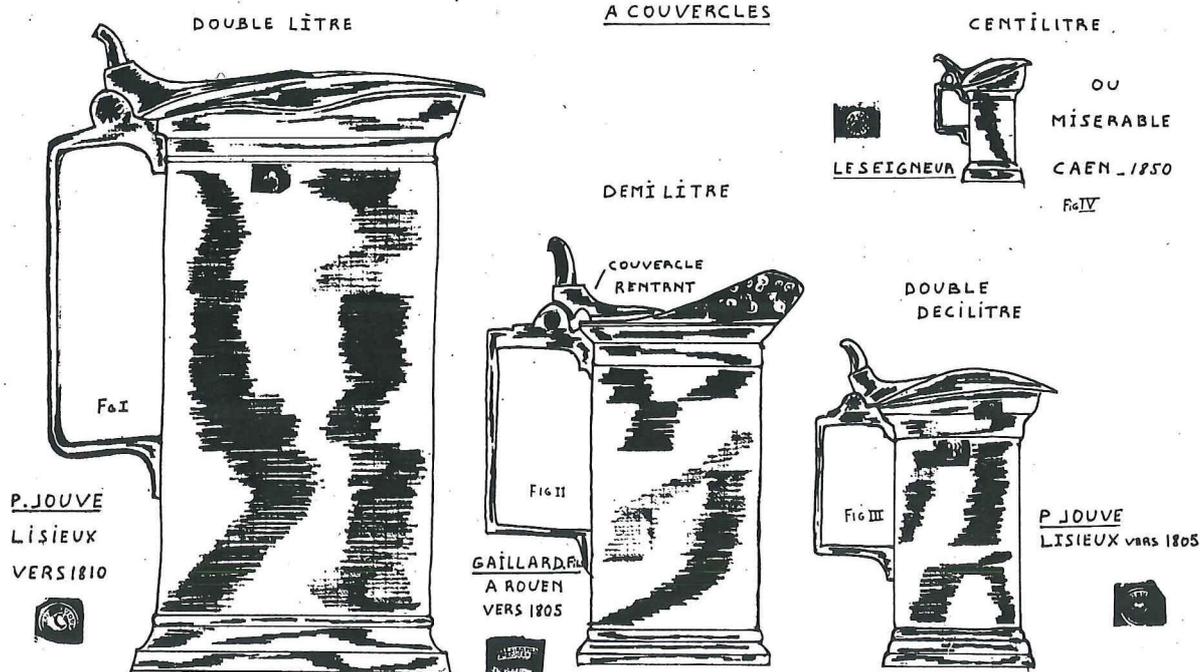
Pour les mesures liquides, huit mesures: double-litre, litre, demi-litre, double-décilitre, décilitre, demi-décilitre, double-centilitre, centilitre ou misérable; sans couvercle pour les mesures de comptoir. (celles-ci ont été copiées jusqu'à nos jours).

Les poinçons de mesures sont de trois sortes:

- 1°- Le fabricant: sous la mesure, au fond.
- 2°- Le contrôle: sur le cylindre, sous ou sur la moulure du haut. Il donne la "fourchette de fabrication" (voir tableau ci-joint).
- 3°- Les lettres dates insculpées sous les ans, à la vérification du litnage:
A.1802... ..P.1817..R.1818... ..Z.1826..A.1827... ..M.1839... ..A.
1840... ..M.1852... ..A.1853... ..M.1862...ect...Le Q n'étant pas uti-
lisé.

MESURES DÉCIMALES DU XIX^s.

PL XXVII



POINCONS OFFICIELS DES MESURES DECIMALES.

Poinçons de 1800 à 1807.



De 1807 à 1814 et durant les 100 jours, sous Napoléon 1er, une abeille ou un aigle.



Sous Louis XVIII, 1814. Sauf durant les 100 jours, 1815 à 1825, les Armes de France: couronne royale et trois fleurs de lys.



Sous Charles X (1825-1830), une fleur de lys.



Sous Louis-Philippe (1830-1840), une couronne royale.



Sous la Seconde République 1848, et jusqu'en 1861, sous Napoléon III: la foi.



Sous le Second Empire (1861-1873), une couronne impériale.



Sous la troisième République, de 1873 à nos jours, on revient à la foi, avec un entourage plus allongé, afin de contenir un différent selon les bureaux (1 pour Paris).



LES FAUX ET CONTREFAÇONS.

Après la fin de l'Ancien Régime, on assiste à un bouleversement des poids et mesures. Les pots et pichets, avec leurs sous-multiples, véritables "forêts" de contenances, variant d'une ville à l'autre, vont laisser la place à une série de mesures ayant pour base le litre.

Cette mesure, plus pratique par sa contenance, sévère par sa ligne, uniforme dans son cylindre pour toutes les provinces, va remplacer le pichet, témoin de 500 ans de présence dans la vie de l'habitat et du commerce.

Pendant la première partie du XIX^{ème} siècle, ces pièces, pichets, plats, ou autres objets en étain, souffriront d'un allègement dans l'épaisseur, d'une qualité moindre du métal. Cependant, tous ces objets ont maintenant plus de cent ans d'âge. De copies en "exercice", elles sont passées "copies anciennes de décoration"...

Toujours ou presque sans poinçon, cette production va inonder le XIX^{ème} siècle. Oeuvre des potiers, mais aussi des "coureurs ambulants", qui parcouraient les campagnes, avec leur matériel de fondeur. Ils vont fabriquer souvent des pièces authentiques (celles qui étaient démodées ou qui avaient subi les outrages du temps), des pièces fausses, n'ayant plus aucune ressemblance avec celles qui font maintenant le joie des collectionneurs.

Après 1840, la tolérance des pouvoirs publics va disparaître, les mesures cylindriques vont définitivement prendre le pas sur les pots, pintes, et autres dénomination de l'ancienne France.

Les défauts principaux des étains faux sont: toujours trop de plomb dans les alliages, poinçons de qualité sur des pièces de mauvais aloi, vente de marchandise n'ayant pas subi le poinçon de la marque. S'il n'est pas toujours facile de déceler la fraude dans la composition du métal pour les pichets (lourds, ternes ou mauvaises finitions), en revanche, pour la platerie, la tenue de l'étain savamment dosé, la raideur quand il a subi le martelage, la sonorité allant jusqu'au son métallique, font la différence avec la platerie molle et sans tenue du XIX^{ème} siècle.

Ensuite, de grandes maisons reprendront la tradition des potiers. Ces pièces, avec des poinçons pas toujours explicatifs, ne devraient pas troubler l'amateur. Depuis un vingtaine d'années, on assiste à une nouvelle vague de faux, elle se veut inovatrice, dans des formes complètement dépourvue d'élégance: fontaines aux poignés "Louis XIV" moulées sur des anneaux de tiroirs

appliqués en forme de fleur de lys, pichets de formes bizarres avec poucier géant, bouteilles à long coup avec des noeuds insolites. Tout cela, patiné à l'acide (marbrures sur le métal), bosselé, rayé, vieilli avant l'âge, représente bien souvent l'inventaire de certains commerçants.

Pour finir de duper le client, il reste à marquer ces postiches: poinçons fantaisistes, faits avec des coins aux contours flous ou fondus avec la pièce (granité). Ici, nous sommes loin des copies du XIXème siècle.

Il conviendrait de faire attention:

- 1) Dans l'emploi du métal: en général, trop de plomb, tricherie première qui alourdit la pièce, le métal devient terne, mou et sans aspect.
- 2) La fonte au sable, surface granulée, absence de poli bien "serré" du métal, ces pièces ne subissant pas le tournage et le polissage. Les défauts éventuels repris par l'outil alors que les anciens ne retouchait jamais le décor des pièces moulées.
- 3) Les pièces surmoulées, au retrait flou et sans relief.
- 4) Les pièces surdécorées ou embouties au XIXème siècle comme de nos jours (voir magasins de souvenirs)
- 5) Les pièces inhabituelles, présentant bien avec des poinçons compliqués dont le style ne correspond pas avec les pièces.
- 6) Un poinçon usé sur le couvercle d'un pichet; c'est normal. Usé au fond alors qu'il est protégé: anormal.
- 7) Attention au poinçon à l'ange, sa balance n'est jamais juste en Normandie, à celui aux fleurs de lys, souvent flétries ou étiolées; à celui à la rose dont la couronne est toujours prête à rouler aux pieds de l'amateur dupé.
- 8) Au couvercle refait sur les pichets; en général, toujours trop épais, la patine du dessous est superficielle, la languette évidée difficile à souder, perd souvent sa forme première. Le poinçon adopté est usé jusqu'à sa mauvaise lecture, le fin du fin étant de découper dans le fond d'une assiette un poinçon et de l'encaster par soudure, dans un couvercle.
- 9) Au prix bien souvent abordable...
- 10) Ne jamais oublier que la dernière pièce dépoque de l'Ancien Régime aura bientôt deux cents ans, un âge qui, sur une pièce marque son temps, et lui donne une patine et des lettres de noblesse inimitables.

PRESENTATION DE L'EXPOSITION.

Les pichets présentés sont, sauf description contraire: en étain commun formés dans un moule quatre pièces et possèdent un poucier à un seul charnon.

Les pièces présentées sont pour la plupart brillantes comme au temps de leur service.

La hauteur est prise du bas du piédouche au haut du gobelet, la jauge est prise à ras le bord, quand elle est signalée.

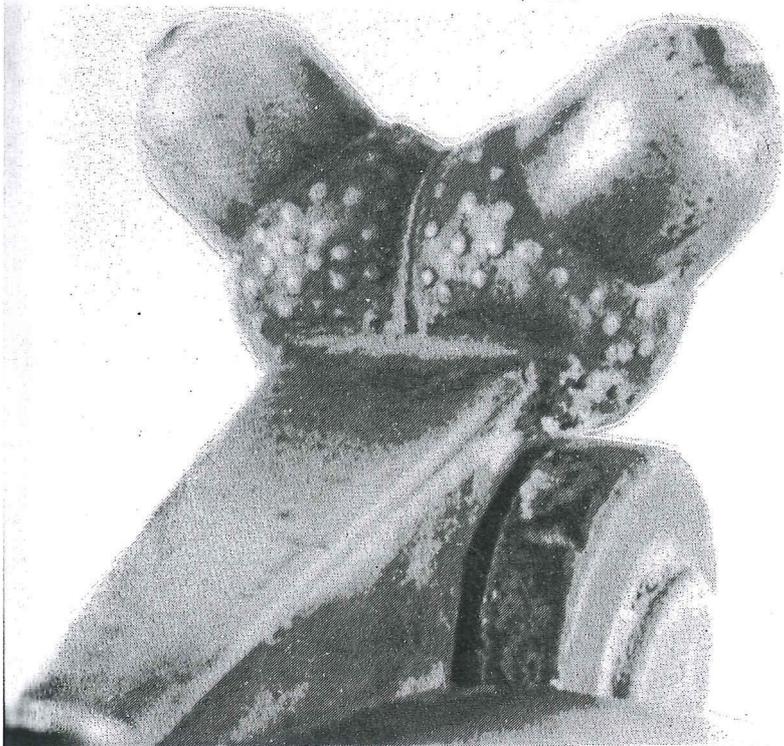
Cette exposition est incomplète, de nombreux types ne sont pas présentés. L'Auvergne, le Nord, l'Est à part Nancy, le midi, sont les grands absents.

Les pièces ici présentes ont été choisies pour leurs particularités dans la forme, leur fabrication et leur diverses façon de poinçonnage.

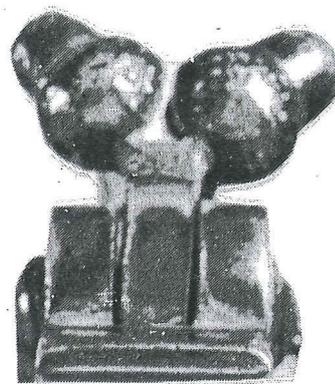
Les poinçons en marge sont marqué "M" pour maître, "C" pour contrôle, "J" pour jauge. Ils ne sont pas tous à l'échelle, sauf ceux relevés au noir de fumée.

Poucier à glands.

Caen vers 1745.



Le poucier à deux glands accolés à la base modifie son angle d'ouverture suivant son époque. Largement ouverts, dans les temps les plus reculés de leur fabrication, ils se rapprochent au cours du 18ème et du 19ème s. Ils seront relevés à leur maximum.



Poucier à un seul charnon.

Bordeaux. Début du 18ème siècle.

LA PLATERIE.

N° 1: Plat.

Rouen. Forme ronde, dit à la "cardinal".



Du maître P. Cousin. Monté entièrement au marteau. Au grand poinçon de l'étain fin, flanqué de chaque côté, d'un petit poinçon au marteau couronné avec les initiales P.C. L'ensemble frappé au revers de l'aile.

2ème moitié du 17ème siècle.

Diamètre: 37,2cm.

A noter: l'aile de faible largeur rappelle la forme anglaise. La moulure en faible relief qui raidit la bordure au revers de l'aile. L'armoirie sur le fond du plat, entourée d'un feuillage.

N° 2: Plat.

Reproduit Pl.1

Rouen. Forme ronde, dit à la "cardinal".

Du maître P. Cousin. L'ême poinçonnage que le précédent. Monté au marteau, pour le bouge et l'aile, à partir d'une rouelle.

2ème moitié du 17ème siècle.

Diamètre: 50,7cm.

A noter: la largeur de l'aile (10cm). La forte moulure sur le bord, au revers du plat. L'armoirie sur l'aile.

N° 3: Plat de Venaison.

Saint-Malo. Forme ronde.



Au poinçon du maître Chevalier. Le nom entourant un navire toutes voiles déployées. Lettres de propriété: T.Q.R.M.

Milieu du 18ème siècle.

Diamètre: 38cm.

A noter: la moulure assez simple, les cercles marqués à la surface du plat, qui dénotent la finition au tour pour les deux côtés. La frappe du poinçon sur l'endroit du plat, marquant ainsi, la qualité de l'étain commun.

N° 4: Plat de Venaison.

Rennes. Forme ronde.



Du maître I.N non identifié avec le millésime de 1742. Au poinçon de contrôle du "C" couronné de Rennes pour 1748 au revers du plat.

Milieu du 18^{ème} siècle.

Diamètre: 44,2cm.



A noter: le poinçonnage correspondant à l'étain commun se trouve au dessous, ce qui est contraire à l'habitude. La forte épaisseur de ce plat entièrement repassé au tour, pour sa finition.

N° 5: Plat de Venaison.

Reproduit Pl.I

Paris. Forme oblongue.



Au double poinçon de l'étain fin, du maître F.Laurmonier, maître en 1707. Au contrôle de Paris, fleurs de lys couronnées, et initiales B.M, avec au bas, un "P" signifiant Paris, pour l'année 1732. Montage au marteau pour le bouge et la partie concave de l'aile, obtenu dans une plaque d'étain préalablement découpée.

1732.

Longueur: 48cm.

Largeur: 35cm.



A noter: la riche moulure qui, sur le bord du plat, caractérise les plats de Venaison.

N° 6: Plat.

France-(Auvergne). Forme rectangulaire, angles fortement rabattus, donc hexagonale.



D'un maître qui a apposé deux poinçons au "Lion passant" couronné, avec les initiales I.R.

18^{ème} siècle.

Longueur: 44,7cm.

Largeur: 29,1cm.



A noter: a l'endroit, la moulure est rapportée et soudée après avoir été fabriquée à part, technique très employée dans le centre de la France. Au revers de l'aile, armoiries double de mariage, contenues dans un écusson, non authentifié.

N° 7: Plat.

Rodez. De forme rectangulaire.



Du maître potier P.Tournier. Ce poinçon à la Tour, flanqué des lettres A.R-F.R au millésime de 1759 lui est attribué. Les côtés légèrement incurvés et moulurés, les angles rentrés et pincés, donnent une belle allure à ce plat, et rappellent les modèles d'argenterie.

Vers 1765.

Longueur: 26cm.

Largeur: 22,6cm.

A noter: Les Tournier sont une famille de potier à Rodez. Le dénommé Paul est connu sous un autre poinçon (Tour et A.R) et la date de 1766. Reste à expliquer.

N° 8: Plat.

France (Est?). Forme ronde, modèle dit à la "cardinal",



Poinçon à la rose couronnée, sur le revers de l'aile, non identifié. L'endroit présente une armoirie et les lettres de propriété: N.R.

17ème siècle.

Diamètre: 35,2cm.

A noter: la présentation faite ici, pour montrer le revers. Le montage de la pièce est entièrement fait au marteau, la pièce a gardé une patine extraordinaire qui doit être conservée et jamais nettoyée. La mouluration de renfort et le poinçon.

N° 9: Plat d'Offrande.

Strasbourg ou Allemagne?. Forme ronde.



Au poinçon du maître H.R, flanqué d'un autre, représentant un "gril"?. Décoré au centre de la scène du Baptême du Christ par Saint-Jean, entourée d'un décor de fleurs et grenades éclatées. Sur l'aile, enroulements obtenus à la molette, bordés de deux bandes travaillées à l'imitation de la morsure à l'acide.

17ème siècle.

Diamètre: 36,5cm.

A noter: la bordure sous l'aile du plat, à la façon du plat à la "cardinal". le poinçonnage à l'endroit du plat, ce qui en France correspond à la façon de marquer l'étain commun.

N°10: Plat d'Offrande.

Reproduite Pl.I

Strasbourg ou Allemagne?.Forme ronde à ombilic.



Au poinçon du maître A.G non identifié.Ce plat est décoré d'un motif religieux. Au centre, l'Agneau Pascal, rappelant le sacrifice du Christ. Sur le bouge, trois poissons qui sont son symbole.L'aile est décorée de fleurs: roses, tulipes.L'ensemble est gravé au trait.

17ème siècle.

Diamètre: 31cm.

A noter:la qualité du décor, la mouluration du bord de l'aile dessus et dessous.Le décor central rappelle les plats d'offrande en laiton, fabriqués dans la région de la Meuse et à Nuremberg.Poinçon sur l'aile à l'endroit du plat.

N11: Plat de service.

Montron? Dordogne.Forme ovale à contours.



Du maître potier C.Ranchette.Dit : " à façon argent", l'aile chantournée est ourlée d'une belle mouluration.Le poinçon, frappé au revers, du maître Ranchette, présente une tour surmontée d'un aigle aux ailes déployées.

Vers 1750.

Longueur: 46cm.

A noter: Peu de renseignements de cette famille de potiers. Peut-être les Ranchette venant de Suisse, qui auraient francisé leur nom? Il est bien tentant de faire le rapprochement avec Rancetti Charles, venant de Brigues en Suisse, et qui s'établirait à Montron, vers 1730-1735. Ce grand plat, fabriqué en deux parties réunies par une soudure, est poinçonné d'une marque ~~fin~~ au marteau, avec le mot "fin" couronné.

N°12: Plat.

Reproduite Pl.I

Lyon.De forme ovale à contours.



D'un maître potier, au poinçon représentant un lion passant, avec un nom peu lisible Joseph - - - -?.Deux marques de contrôle au "F" couronné pour l'étain fin.

Milieu du 18ème siècle.

Longueur: 47,5cm.

Largeur: 31,5cm.

A noter: le bout rentré à chaque extrémité et au milieu du contour du plat. Forme typiquement Lyonnaise.L'assemblage par soudure dans le sens de la largeur au milieu du plat, de ses deux moitiés.

N°13: Assiette.

Reproduite page 23.

Normandie.



Poinçon: une main ouverte et les initiales T.B, d'un maître non identifié, frappé sur le bord de l'aile. De forme calotte. L'aile à bord plat est bordée d'un jonc au revers. Elle est forgée entièrement au marteau.

16ème siècle.

Diamètre: 20,5 cm.

A noter: la forme particulière qui la rapproche de l'écuelle. Le musée de Rouen possède un lot de ces mêmes assiettes, avec ou sans ombilic.

N°14: Assiette.

Lisieux.



Forme ronde. De Pierre Jourdain, maître en 1693. Au contrôle du double "F" couronné de Lisieux pour l'année 1691. Les deux sont frappés au revers.

Fin du 17ème siècle.

Diamètre: 24cm

A noter: la moulure nerveuse.

N°15: Assiette.

Evreux.



Forme ronde. Au double poinçon de Jean Doucet, maître en 1720. Au contrôle du double "C" couronné d'Evreux, de 1777. Lettres de propriété: C.F.

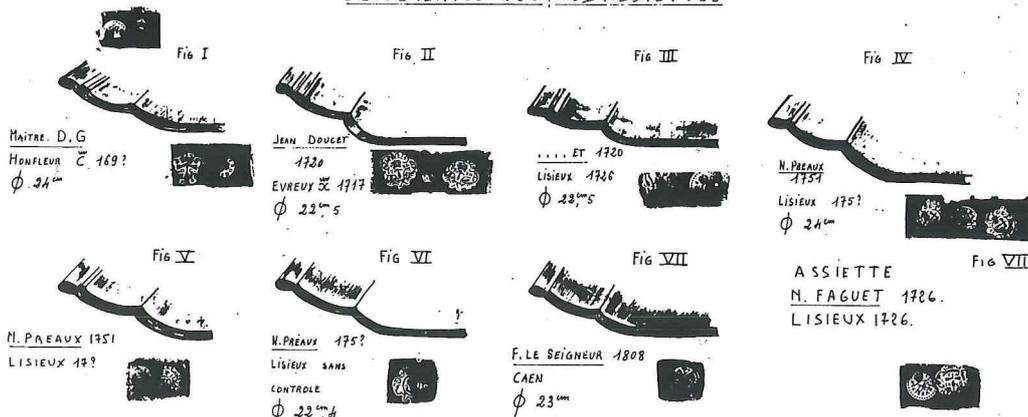
2ème moitié du 18ème siècle.

Diamètre: 22,5cm.

A noter: l'aile relevée qui donne une forme creuse à l'assiette.

DIFFERENTES COUPES D'ASSIETTES

PL XXIV



LES ECUELLES COUVERTES.

dites de
MARIAGE ou d'ACCOUCHEE.

Elles sont présentées en tenant compte du décor du couvercle et de sa façon de l'exprimer.

N° 1: Ecuelle à couvercle.
Bordeaux.

Reproduite Pl.II



Poinçon au fond extérieur à la rose couronnée du maître Joseph II Taudin. Le bol à panse rebondie offre, en retrait, une paroi à sa partie supérieure. Il porte des oreilles à contours crantés à motifs de palmettes en relief. Le couvercle, au bord à 16 pans à décor de godrons, s'élève par une courte doucine pour former un toit plat. Il est orné de lambrequins. La prise à anneau a été modifiée.

Début 18ème siècle.

Longueur: 27,4cm.

A noter: que Joseph II Taudin est fils de maître et qu'il reprend des modèles inspirés de ceux de son père et des motifs ornementaux alors en vogue chez les orfèvres.

N° 2: Ecuelle à couvercle.
Bordeaux.



Poinçon au fond extérieur du maître Jean Fabreguettes. Le bol à panse arrondie offre une paroi en retrait à sa partie supérieure; celle-ci porte les oreilles à motifs rocailleux en relief, et le couvercle. La forme de ce dernier ayant abandonné celle en toit plat de l'époque précédente, s'élève vers le centre en doucine et se termine en terrasse où le bouton en grenade non éclatée lui sert de prise. Le décor en léger relief est compartimenté en quatre registres.

Vers 177?.

Longueur: 27,2cm.

A noter: ce modèle dérivé de ceux en argent est issu d'une région qui en comporte plusieurs. Il a été repris à la même époque par des villes voisines, en particulier Aurillac.

N° 3: Ecuelle à couvercle.



Rouen.



Poinçon de P.G Lamare, pour le bol. Poinçon "à l'Agneau Pascal" à l'intérieur du couvercle, de Charles Boisel, maître en 1760. Au contrôle de Rouen pour l'année 1783, à l'intérieur du bol. Celui-ci à paroi droite et évasée présente un renforcement au bord supérieur. Les oreilles plates sont découpées et repercées à ajours. Le couvercle surélevé en doucine offre un décor dit "à la dentelle" en léger relief sur fond réticulé. Prise en forme de marguerite. 2ème moitié du 18ème siècle. Longueur: 28,2cm.

A noter: que le décor "à la dentelle" se trouve aussi à Paris et en Ile-de-France. Les moules du couvercle étaient achetés ou loués, de potier en potier, ce qui explique des décors similaires dans des centres éloignés. Mariage de deux éléments.

N° 4: Ecuelle à couvercle.

France. Normandie?



Poinçon sous l'oreille aux initiales G.P non identifiées. Le bol à paroi droite et évasée présente un renforcement. Les oreilles percées de coeur à décor de lambrequins en relief sur fond réticulé. Le couvercle surélevé en doucine offre un décor dit "à la dentelle" en léger relief: postes, croix de Malte et rinceaux. Prise en forme de bouton de marguerite. Cette écuelle issue des modèles d'orfèvrerie a été argentée postérieurement. 18ème siècle. Longueur: 25,5cm.

A noter: la frise de postes qui souligne la bordure du couvercle. Cet ornement faisant partie du répertoire classique alors à la mode vers 1760-1780 daterait cette pièce de la deuxième moitié du 18ème siècle.

N° 5: Ecuelle à couvercle.

Reproduite Pl.II

Lisieux.



Poinçon "à la Cigogne" sur l'oreille et à l'intérieur du couvercle, du maître Nicolas Préaux, maître en 1744. Au contrôle de Lisieux pour l'année 1751. Le bol à paroi légèrement arrondie et évasée possède un faible renforcement au bord supérieur. Les oreilles sont découpées et repercées à ajours. Le couvercle à toit légèrement bombé est orné en relief d'un motif de palmettes. L'anneau de prise est fixe. Lettres de propriété: I.G.

Milieu du 18ème siècle.

Longueur: 27,7cm.

A noter: ce même modèle se trouve au contrôle de Bernay.

N°6: Écuelle couverte.

Reproduction du couvercle page 25.

Rouen.

Poinçon au marteau couronné, à l'intérieur du couvercle, du maître Antoine-Félix Loiseau, maître après 1770. Contrôle au "F" couronné de Rouen. Poinçon au fond extérieur du bol: marteau couronné, Fin et le millésime de 1773.

Le bol à paroi droite et évasée est muni de deux oreilles à décor sur fond réticulé de palmettes et de coeur enflammé, le couvercle à toit surélevé en doucine est gravé d'un décor de château, de moulin, d'animaux et de fleurs. Prise de couvercle à bouton gravé d'un insecte.

18ème siècle.

Longueur: 30,3cm.

A noter: la sureté du graveur qui réalise une composition avec beaucoup de vivacité.

N°7: Écuelle à couvercle dite "écuelle d'accouchée!"
Suisse. Bâle?

Reproduite Pl.II



Trois poinçons "à l'ancre", les initiales I.S.T accompagnées au dessous du mot "Fin". Ce poinçon n'est pas identifié. Le bol et le couvercle sont munis de trois pieds à griffes enserrant une boule. Les anses verticales sont formées de volutes à tête de chérubin. L'ensemble est gordonné en léger relief. Au fond extérieur du bol et sur le couvercle, sur deux lignes, les initiales gravées: G.F.W - G.B.W avec la date 1777.

2ème moitié du 18ème siècle.

Longueur: 21cm.

A noter: que cette forme a été employée en Allemagne, que les initiales et la date gravées peuvent correspondre à un mariage.

LES PIÈCES DE FORME A USAGE DOMESTIQUE ET DECORATIF.

N° 1: Aiguière couverte.

Lyon.

Attribuée au maître Rollin Greffet. La pièce a été obtenue de deux manières:

1) par martelage pour la panse et le couvercle.

2) par moulage pour le piédouche, le culot, le col, le déversoir, l'anse et le poucier à bourgeons. Le décor est moulé de: fleurettes, godrons, feuillage pour le piédouche, de têtes de femmes et de têtes d'oiseaux pour le déversoir. L'anse en "S" mouluré soutient un poucier à deux bourgeons à double oeilleton. Le couvercle est surmonté d'un bouton tourné en balustre.

Vers 1560.

Hauteur: 26cm.

A noter: cette pièce est un modèle assagi par rapport à celle conservée au Kunstgewerbemuseum de Cologne. Ici, la panse et le couvercle sont seulement ornés des coups reçus pour le montage de la pièce, alors que celle de Cologne est ornée d'un riche réseau d'entrelacs et de rinceaux, thème mis à la mode par les relieurs lyonnais. Il est maintenant courant de désigner ces pièces du 16^{ème} siècle à décor moulé sous le nom de "Edelzinn". A signaler que l'ornementation obtenue par le moule n'était jamais retouchée et que François Briot potier d'étain à Montbéliard vers 1580, a produit des pièces se rapprochant du modèle présenté.

N° 2: Aiguière en Casque.

Bordeaux.



Poinçon, au fond extérieur, du maître Jean Grave. Modèle issu de l'orfèvrerie. La panse unie forme un large déversoir, le culot à pans formant fond est séparé du piédouche par un noeud aplati. L'ornementation est godronnée sur le bord du pied, à la moulure qui sépare la panse du déversoir. L'anse octogonale est coiffée d'une volute, elle se raccorde à la base par un "C" caractéristique des modèles Bordelais.

Fin du 17^{ème} siècle.

Hauteur: 28,3cm.

A noter: L'anse est moulée et creuse. Bordeaux a produit des types de grande qualité comprenant des variantes décoratives au piédouche et au culot.

N° 3: Aiguière.

Reproduite Pl.III

Rodez. Forme balustre.



Poinçon au marteau, au fond extérieur, du maître Lanti, au contrôle du "Lion passant" de Rodez. Le corps balustre est monté sur piédouche, l'anse en "C" se coiffe d'une volute, modèle toujours inspiré de la production des orfèvres. Le bec verseur est orné de côtes mouvementées.

1ère moitié du 18ème siècle.

Hauteur: 25,5cm.

A noter: la forme classique du balustre inspirée du pot à eau parisien. L'anse et le bec verseur donnent à cette pièce une qualité qui la sort de l'ordinaire.

N° 4: Burette de table.

France?

Non poinçonnée. Forme en balustre octogonale, montée sur un piédouche. Le couvercle en forme de dôme surmonté d'une graine, bascule grâce à un poucier bâtonnet à deux charnons. L'anse est en double "C".

16ème siècle.

Hauteur: 15cm.

A noter: la pièce est montée en deux coquilles obtenues par un moule. L'assemblage s'effectue par une soudure longitudinale, méthode pratiquée jusqu'au milieu du 16ème siècle.

N° 5: Cimare.

Reproduite Pl.III

Champagne. Forme balustre.

Ce modèle, non poinçonné, s'apparente à ceux de Troyes, de Bar-sur-Aube et de Joinville. Le corps est monté sur un piédouche mouluré, il est coiffé d'un couvercle mamelonné, il bascule sur un charnon par un poucier à deux glands de chêne. Deux anses: une fixe et une amovible retenue sur deux axes par deux mas-carons.

Début 18ème siècle.

Hauteur: 26cm.

A noter: que cet ustensile servait à la présentation du vin aux hôtes de mar-

que, au moment de leur entrée dans la ville.

N° 6: Verseuse.

Reproduite Pl.IV

Besançon. Forme balustre.



Poinçon du maître potier Claude-Antoine Gonelle, reçu à la maîtrise en 1785. Elle est portée par trois pieds cambrés en bronze, Le bec verseur, le couvercle à graine et le poucier coquille, sont la réplique des modèles d'argenterie. L'anse est en bois noirci.

Fin du 18ème siècle.

Hauteur: 26cm.

A noter: le choix du bronze pour le piètement, ce métal plus résistant remplace avantageusement l'étain, qui ici, aurait manqué de résistance.

N° 7: Verseuse.

Lille (Attribuée à). Forme balustre.



Poinçon au fond extérieur "FIN" et la lettre "O" non identifiée. Le corps est orné de côtes torsées, il est porté par trois patins, préhension à douille, manche en bois noir. Le couvercle à charnière, fortement mamelonné, ne couvre pas le bec verseur.

Milieu du 18ème siècle.

Hauteur: 32cm.

A noter: la similitude qui existe entre ce modèle et ceux en argent de la même époque.

N° 8: Aiguière Bernoise dite Stegkanne.

Reproduite Pl.III

Suisse. Forme balustre.



Poinçon sur le couvercle de Abraham Gantling, maître à Berne dans la première moitié du 18ème siècle. Elle repose sur un piédoche à plinthe droite. Le goblet rond est coiffé par un couvercle mamelonné surmonté d'un bouton. Il bascule par un poucier à palmettes. Le déversoir de section octogonale part de la panse, il est fermé par un petit couvercle à charnière. Il est soutenu par un bras se terminant par une main. L'anse plate supporte la charnière à deux oeillets. Décor mouluré à la gorge, quatre cannelures creuses à l'épaule. La panse de chaque côté du déversoir est gravée de tulipes et des initiales P.P.F.

Vers 1740.

Hauteur: 32cm.

A noter: la qualité de l'étain et la finesse du travail. La forme peut être influencée par des modèles de Nurenberg ou Hollandais.

N° 9: Verseuse.

Bruxelles. De forme balustre.



Poinçon du maître Pierre-Joseph Stas, maître en 1789. Il représente l'ange terrassant le dragon, il est frappé, sur le fond, à côté de la rose couronnée, aux initiales P.I.S. La panse repose sur un court piédouche, le couvercle mamelonné est surmonté d'une graine, le déversoir rond est rattaché à la panse et orné de rinceaux. Il se termine par une tête d'oiseau. L'anse en bois est supportée, à la panse, par un mascarón et rattachée à la gorge par une rosace. Début du 19ème siècle. Hauteur: 30cm.

A noter: que l'ensemble s'inspire des modèles en argent.

N°10: Cruche à Lait.

Reproduite Pl.IV

Lyon.



Poinçon sur le dessus du couvercle, du maître Pierre Pissavy. Grand poinçon à l'ange, effacé, entouré de deux marques: une pour l'étain d'Angleterre, l'autre nominative. Pièce à panse importante portée par un piédouche. Fermée sur le dessus par deux moitiés: une fixe, l'autre basculant sur une forte charnière. Déversoir en "S" à tête de chimère. L'anse en demi-cercle est verticale et moulurée.

Vers 1860.

Hauteur avec l'anse: 41,3cm.

A noter: Pissavy travaille au 19ème siècle, en reprenant les modèles du 18ème siècle, ceux des Lambraux et de Delanois.

N°11: Cruche dite Dourne.

Villefranche-de-Rouergue. Aveyron.



Marque en creux entre deux palmiers du potier d'étain Fraissinet l'ainé-Villefranche. La forme balustre est fortement cylindrique, avec un piédouche. Le dessus est en partie fermé, et ouvre par une moitié grâce à un couvercle à charnières. L'anse est de section ronde et le déversoir de section hexagonale. Début 19ème siècle. Hauteur: 32cm.

A noter: la forme trappue de cette pièce qui imite, par certains détails,

les cruches lyonnaises, mais elle n'en possède plus ni l'esthétique, ni l'équilibre.

N°12: Bouteille à vin et son panier.

Reproduite Pl.IV

Languedoc.

Non poinçonnée. Forme cylindrique à fond plat, le goulot de section ronde est muni de son bouchon à vis avec un anneau de prise. Sur l'épaule, deux anneaux servaient de prise à l'anse, qui est ici manquante.

Fin du 18^{ème} siècle.

Hauteur: 44cm.

A noter: cet ustensile est appelé "ferrière", dans le midi et le sud ouest. Elle servait au transport du vin et pouvait être employée comme rafraîchissoir. Pour cela, il suffisait de la descendre dans la partie la plus froide du puits. Cette pièce a conservé son panier d'origine en forme de corset protecteur en fer forgé, travail plein d'adresse du forgeron ou du serrurier.

N°13: Bouteille à vin ou Ferrière.

Reproduite page 78.

Besançon.



De forme droite et exagonale, à fond plat sans piédouche. Le poinçon du maître Claude Varin, au millésime de 1708 date de sa maîtrise. A côté, contrôle de Besançon pour l'étain commun (aigle aux ailes déployées "soutenant" deux colonnes). Le haut de cette ferrière s'arrondit pour former le col où se visse le bouchon de fermeture, muni de son anneau de prise.

Début du 18^{ème} siècle.

Hauteur: 37cm.

A noter: ce genre de bouteille à vin se trouve plus facilement dans le sud-ouest, dans une forme cylindrique. Elle servait de rafraîchissoir à vin et c'est pour cette utilisation qu'elle était descendue au fond du puits.

N°14: Porte-Diner.

Reproduit page 57.

Ile-de-France.



Pyriforme, avec un court piédouche. Poinçon du maître F.P.D, non identifié, au fond extérieur. Il est muni d'un couvercle amovible formant assiette. L'anse balante sert à son transport.

Fin 18^{ème} siècle.

Hauteur: 19,7cm.

A noter: identique au modèle parisien.

N°15: Soupière.

Allemagne de l'ouest. Francfort?

Le corps de forme ovalisée sur un court piédouche à ajours. Deux anses soudées en coquille, découpées et à ajours. Couvercle surélevé à préhension en forme de vase couvert. L'ensemble à décor rocaille de côtes torsées, cartouches et rinceaux.

Vers 1750.

Longueur: 36,4cm.

A noter: le modèle qui se trouve en taille différente et qui est fabriqué dans d'autres villes allemandes.

N°16: Légumier couvert.

Reproduit Pl.V

Allemagne de l'ouest.



Du maître Beindorf?. Trois poinçons à "l'ange à la balance", avec, sur la gauche, un oiseau (?) entouré de "Blockzinn" à sa partie inférieure. Il est frappé au fond extérieur du légumier et du couvercle. Celui-ci est en forme d'assiette, les trois lions assis qui ornent le dessus servent de trépid quand le couvercle est retourné.

Début 19ème siècle.

Diamètre: 25cm.

A noter: qu'un modèle est fabriqué à Strasbourg, avec quelques variantes.

N°17: Porte-Diner.

Chartres.

Sans poinçonnage. Composé de deux vaisseaux égaux de forme balustre posés sur un court piédouche. Ils sont munis d'un couvercle formant coupelle. Reliés au pied, à la panse et au col. Un poucier vertical soudé au milieu des deux pièces assure le transport.

Début du 19ème siècle.

Hauteur: 17cm.

A noter: une forme particulière à la région Chartraine où il est dénomé : "cassin". Le même modèle en terre vernissée existe dans la région d'Evreux.

N°18: Timbales.

Paris. De forme tulipe.



Deux poinçons au fond extérieur, du maître Michel Antéaume. Au contrôle de Paris, vers 1765 (vaisseau de la ville). Forme tulipe évasée, portée par un piédoche godronné. Le décor de maison, moulin, papillon, église, est obtenu par incision du métal, avec un outil pointu. La naïveté du dessin exprime l'art populaire. Il peut être obtenu par le potier ou par le propriétaire de l'objet.

Vers 1765.

Hauteur: 11,5cm et 10,7cm.

A noter: le même poinçon de maître, le même contrôle, le même décor au pied, le même dessin naïf sur deux pièces inégales de proportions.

N°19: Saupoudreuse à sucre.

France.

Non poinçonnée. Forme balustre à piédoche exagonal. Le couvercle en dôme se visse, il est percé de petits trous entourés de rayons gravés à l'imitation du soleil. La base du pied est ornée de feuilles d'acanthes et le balustre de godrons.

Milieu du 18ème siècle.

N°20: Saupoudreuse à sucre.

France.

Non poinçonnée. Forme balustre à piédoche. Le couvercle reperlé de motifs de lambrequins se visse sur un balustre uni.

18ème siècle.

Hauteur: 13,7cm.

A noter: ce modèle est fabriqué dans divers centres de divers pays: Flandres, Allemagnes ect...

N°21: Saupoudreuse à sucre. (Cuillère)

France.

Poinçon en losange d'un maître non identifié. Modèle à filets muni d'un cuilleron important. Le décor fonctionnel est reperlé de roue tournante et de feuillage.

1ère moitié du 19ème siècle.

Longueur: 22cm.

A noter: le modèle présenté est oeuvré à l'imitation des pièces en argent.

N°22: Coquetiers.

France.

Non poinçonnés. Base octogonale. Le bol est supporté par une tige tournée. Ce modèle a été décrit sous la dénomination de "gobelet à liqueur".
18ème siècle. Hauteur: 9,2cm.

N°23: Coupe de Mariage.

Reproduite Pl.V

Chartres?



Au fond extérieur, poinçon du maître au coeur enflammé, entouré "d'ETIN FIN" et des initiales E.F non identifiées. Coupe évasée sur un court piédouche. Anses en "S" à sujet zoomorphe.
18ème siècle. Hauteur: 5,2cm.

A noter: l'état actuel de cette pièce la classe dans la catégorie des pièces de fouilles. En aucun cas elle ne devra être nettoyée.

N°24: Tasse à vin.

Reproduite Pl.VI

Falaise.

Poinçon sur l'appui pouce, du maître Borde. Lettres de propriété: F.H.
Vers 1770. Diamètre: 9cm.

A noter: les modèles en argent ont souvent l'appui pouce décoré de devises charmantes. Ici, c'est le poinçon de maître qui sert d'agrémentation.

N°25: Tasse à vin.

Rouen.



Poinçon au fond extérieur du bol au marteau couronné, du maître Pierre-Gaspard Lamare, maître en 1767. Au contrôle du "F" couronné de Rouen pour 1788- La coupe est munie d'un appui pouce avec, au dessous, un anneau de prise pour l'index. Lettres de propriété: F.G.
18ème siècle. Diamètre: 8,8cm

A noter: la forme dérivée des modèles d'argenterie.

N°26: Pot à Beurre.

Bourgogne.

Forme cylindrique. Le corps est gravé au tour de trois zones de filets. Deux anses en "S" se terminant par une crossette. Couvercle surélevé, avec pour prise, un lion assis.

2ème moitié du 18ème siècle.

Hauteur: 40cm.

A noter: sa ressemblance avec la farinière.

N°27: Pot à Beurre.

Reproduit Pl.V

France.

Pomyforme. A piédouche, muni de deux anses, l'une supportant un couvercle à poucier à gland de chêne. Le couvercle est à décor de rameaux tournants.

17ème siècle.

Hauteur: 15cm.

A noter: l'appellation qui n'est pas confirmée. Le décor du couvercle est obtenu avec un moule de couvercle d'écuelle.

N°28: Sorbetière.

Bayeux.



Forme cylindrique. Poinçon du maître Pillet, maître en 1770. Grappe de raisins et lettres B.X pour Bayeux. Le corps est fermé par un couvercle avec une anse ronde en arc de cercle.

Vers 1780.

Longueur: 31,5cm.

Diamètre: 11cm.

A noter: l'ustensile garni était conservé dans l'eau fraîche, la glace ou la neige.

N°29: Sceau-Rafraîchissoir.

Reproduit Pl.V

Italie.



Forme cylindrique. Poinçon au fond intérieur: étoile et FINO-GAB. La cuve à bord ourlé est munie d'un piédouche mouluré. L'anse arquée est mobile sur des oreilles amelées.

18ème siècle.

Hauteur: 16,3cm.

A noter: la provenance qui reste à définir d'une manière certaine, la rareté de l'objet.

N°30: Bouteille à vin.

Reproduite Pl.IV

Suisse.

En forme de livre. Deux poinçons non identifiés et accolés au fond extérieur. Les plats de la couverture sont ornés en reliefs, au centre d'un blason effacé et couronné d'une tête de chérubin, les écoinçons sont ornés de rinceaux. Les fermoirs sont simulés, le bouchon est muni d'un anneau balant.

Fin du 17^{ème} siècle.

Hauteur de la cuve: 23,7cm.

A noter: les nouvelles armoiries gravées (palmes et lettres B.R), au dessus des anciennes.

N°31: Bougeoirs.

Reproduits Pl.VI

Bordeaux ?



Deux poinçons d'un maître non identifié C.B, de chaque côté du marteau couronné, avec au dessous, la lettre "S" frappée sur le bord intérieur du pied. Le bougeoir se compose de deux parties: le pied à contours sur la base, le bouge orné de côtes spiralées. Sur le sommet se trouve le pas de vis sur lequel s'adapte le fût. Celui-ci est creux, il reprend le thème décoratif du pied. Il est muni d'une bobèche amovible.

18^{ème} siècle.

Hauteur: 29,5cm.

A noter: l'attribution à Bordeaux peut être avancée, ce modèle étant constaté sur des pièces au contrôle de la marque. Celle-ci étant absente, cela laisse un léger doute.

N°32: Cadran d'Horloge.

Reproduit Pl.VI

Lille.



Plaque rectangulaire découpée en forme de doucine au chef. Au revers, poinçon du maître Chuffard, accompagné de deux poinçons, l'un à la rose couronnée, l'autre à la fleur de Lys avec les initiales P.I.C. Le cadran délimité en trois zones: une pour les quarts en chiffres arabes, ensuite les minutes gravées au trait et les heures en chiffres romains. Il est surmonté d'un médaillon gravé au nom de Leprêtre à Houplin, son propriétaire. Décor alentour de fleurs et rinceaux gravés.

Vers 1850.

Longueur: 28,4cm.

Largeur: 21cm.

A noter: que ces cadrans étaient fabriqués à part, chez les potiers. Ils les vendaient aux horlogers, à la demande.

N°33: Cadran Solaire.

France.

Forme ronde. Les heures sont représentées en chiffres romains. La division s'effectue au trait, à partir d'un croissant de lune descendante. L'heure était obtenue par l'ombre du style. (ce dernier est manquant sur la pièce présentée).

Date gravée: 1789.

Diamètre: 17cm.

A noter: les deux trous où était rivé le style, en forme de triangle irrégulier.

N°34: Bassinoire.

France.

Forme ronde. Munie d'une douille assurant la prise du manche en bois, et d'un orifice à bouchon vissé, pour le remplissage.

19ème siècle.

Diamètre: 26,5cm.

A noter: l'apparition de la bassinoire à eau chaude, en Angleterre, vers 1770, plus pratique, elle donnera naissance aux boules, moines et autres ustensiles ayant l'eau chaude comme rayonnement de chaleur.

N°35: Mesure à huile.

Nîmes..

Forme balustre à piédouche. Contrôle du "C" couronné de Roquemaure de 1699. Couvercle à poucier coquille, anse plate et déversoir hexagonal en "S", décor de filets gravés.

18ème-19ème siècle.

Hauteur: 19,7cm.

A noter: l'emploi tardif du contrôle de Roquemaure de 1699. La marque sur deux lignes de Dumas à Nîmes, potier vers 1800.



N°36: Pot à Tabac.

Hollande.



Au fond extérieur, poinçon d'un maître non identifié (personnage et initiales V.O.H). De forme cylindrique sur piédouche, il est coiffé d'un couvercle fortement relevé au centre, avec pour prise, une préhension en forme de soupière. Décor en léger relief, de médaillon à tête d'empereur romain, guirlande et perles.

2ème moitié du 18ème siècle.

Hauteur: 20cm.

N°37: Boite.

France.

En forme de coeur, obtenue par découpe dans une plaque d'étain pour le fond et la paroi. Le couvercle à décor d'une frise de feuilles est issu du moule. Même décor mais gravé, sur le côté de la boîte.

19ème siècle.

Largeur: 13,5cm.

A noter: cette boîte représente sur son plan, la forme du coeur. Fait partie de la suite des cadeaux d'amour, que les promis avaient l'habitude de s'offrir.

N°38: Balance.

France.

Le fléau et les chaînes sont en fer, les plateaux cuvette, en étain.

Début 19ème siècle.

Diamètre d'un plateau: 26,8cm.

A noter: les chaînes qui ont été remplacées.

N°39: Double-litre.

Lisieux.

Reproduit page 32.

Forme cylindrique, à couvercle et anse plate. Deux poinçons, au fond extérieur du maître Pierre Jouve. Contrôle, pour l'Empire à l'Aigle de Napoléon Ier, sur le haut du cylindre.



Vers 1810.

Hauteur totale: 27cm.

A noter: c'est la plus grande des huit mesures qui forme la série, du double-

litre au centilitre. Seul exemplaire actuellement connu avec le poinçonnage décrit.

N°40: Lampe d'Autel?

France.

La pièce a été fabriquée avec deux assiettes à contours, mise en forme par forgeage et soudée. Le cul de lampe est tourné en pomme aplatie. Elle est reliée à sa suspension par trois chaînes.

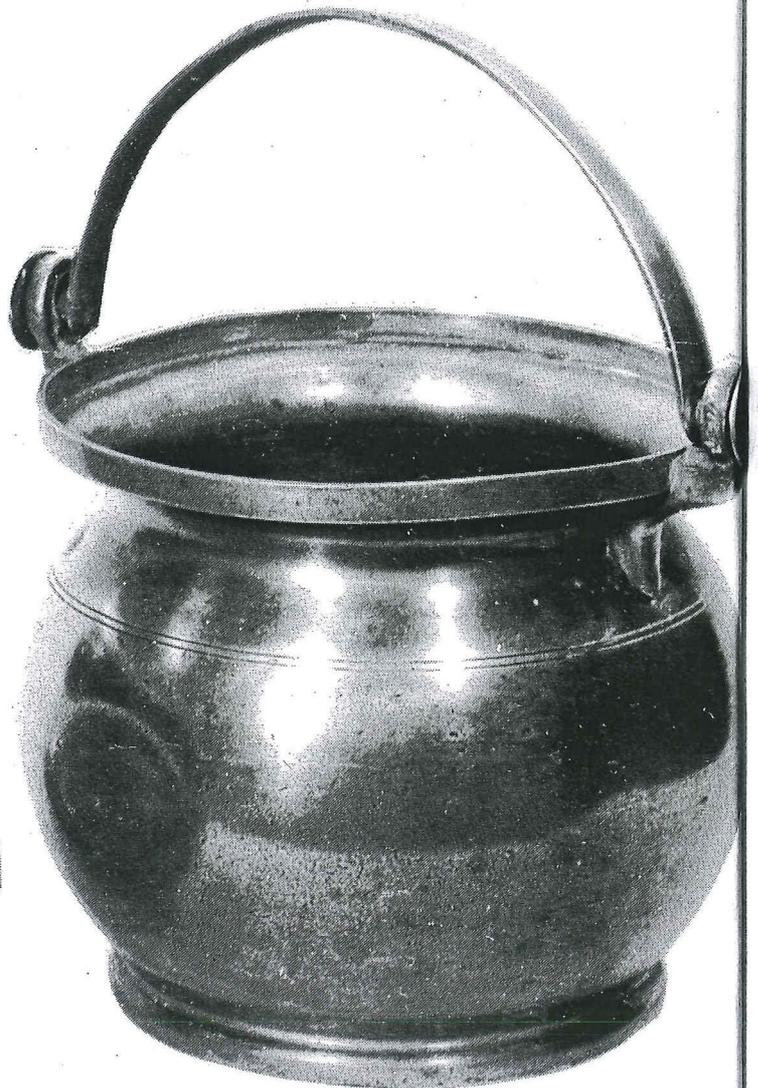
18ème siècle.

Hauteur totale: 70cm.

A noter: la fonction de cette pièce n'est pas prouvée, ce qui explique sa présence avec les pièces de forme. Son montage peut surprendre et l'on peut penser à une reprise ancienne.

Porte-Diner. Le couvercle
faisant office d'écuelle.

N° 14 page 49.



N° 41: Fontaine d'applique et son bassin.

Lyon.



Elle est présentée sur son meuble-support d'origine. Au poinçon, sur toutes les pièces, du maître potier Jean-Claude Lambraux, "à l'ange à la balance terrassant le démon", avec le millésime de 1768. Deux poinçons au "F" couronné pour le contrôle de Lyon.

Fontaine: à dos plat, la façade et les côtés sont mouvementés. Le couvercle en doucine présente une terrasse sur laquelle sont soudés deux vases empanachés servant de préhension. Elle est munie de deux robinets en col de cygne en laiton.

Largeur: 38cm. Hauteur: 58cm.

Bassin: de forme chantournée sur le plan pour la paroi de bordure. Le fond se raccordant à la paroi de bordure par huit pans. Possède un oriflote d'évacuation. La partie postérieure est ornée d'un mascarón sommé d'un coeur et de palmettes rayonnantes pleines et à ajours. L'ensemble est orné de moulures cordelées sur les renforts.

Largeur: 55,7cm. Hauteur: 42,5cm.

Hauteur totale du meuble: 199,5cm.

2ème moitié du 18ème siècle.

A noter: le meuble-support en noyer de l'époque Louis XV comprenant: un piètement orné de feuilles d'acanthés et de coquilles, et un panneau de fond surmonté d'une forte coquille double sculptée et ajourée.



LES ETAINS A USAGE RELIGIEUX.

N° 1: Aiguière de Communion.

Reproduite Pl.III

Culte protestant. Strasbourg.



Forme balustre. Poinçon du maître potier Jean Isenheim, né en 1759, maître en 1784. La marque en forme de cartouche représente "l'ange à la balance" elle est frappée au fond intérieur. La panse est portée par un piédouche et couronnée par un couvercle en balustre muni d'un bouton cannelé et d'un poussoir en double palme, il est muni d'une avancée qui couvre un bec verseur de forme triangulaire. L'anse en "S" brisé et orné d'une tête de chérubin dans sa partie haute, en bas, elle se termine par une crossette.

Epoque Louis XVI.

Hauteur: 44cm.

A noter: La famille Isenheim compte, depuis le 16ème siècle, de nombreux potiers, tous oeuvrant des pièces de qualité. Ici, Jean reprend sûrement un modèle antérieur, fabriqué par son père ou son grand-père auquel il marque son époque, témoin la graine du couvercle.

N° 2: Lampe de Sanctuaire ou d'Autel.

Allemagne.

Le vase est tourmenté par des zones sinueuses qui épousent son galbe. Sa suspension est assurée par quatre têtes d'anges ou de chérubins ailés, d'où partent quatre chaînes en fer étamé, reliées à leur autre extrémité à un suspensoir orné de godrons.

18ème siècle.

Hauteur du vase: 50cm.

Ht totale: 1,30m.

A noter: l'absence de veilleuse en verre. Présentée avec un décor floral.

N° 3: Coffret à Saintes-Huiles.

Paris.

Poinçon au fond extérieur du maître Maurice Gallée (la Foi et les lettres M.G et le "P" signifiant Paris) au contrôle de la marque au vaisseau de Paris, après 1765. Les côtés ornés de rinceaux, le piédouche de godrons. Le couvercle surélevé en terrasse supporte une croix. Fermeture à baïon-

nette. L'intérieur est garni de deux burettes: Huiles Saintes et Saint-Crème (O S et S C).

Vers 1765.

Hauteur: 11,8cm.

A noter: les Saintes Huiles étaient réservées pour l'extrême-onction et pour le Baptême.

N°4: Calice.

France.

Composé de deux parties: la base octogonale sur laquelle se visse la jambe ornée d'un noeud en balustre, la coupe solidaire est évasée. Présenté avec sa patène.

18ème siècle.

Hauteur: 23,5cm.

A noter: l'étain était employé et reconnu par l'église, après l'or et l'argent.

N°5: Bénitier mural.

Reproduit Pl.VI

France.

Composé d'un dossier en ovale et d'une cuve en balustre avec piédoche. Le décor étampé se place uniquement sur le dossier. Dans un ovale à fond amati entouré d'une sorte de Mandorle à décor d'une suite de chérubins. La Vierge à l'Enfant est présentée en majesté, assise, les pieds nus posés sur un croissant de lune montante; elle tient l'Enfant Jésus sur son bras gauche.

17ème-18ème siècle.

Hauteur: 22cm.

A noter: la fraîcheur du décor; celui-ci inspiré de la Renaissance Italienne est repris par les imagiers, les potiers de terre et d'étain.

N°6: Gourde de pèlerin.

France.

Forme octogone, à paroi légèrement renflée. Elle est munie d'un goulot où se visse un bouchon percé en forme de biberon.

Début 19ème siècle.

Diamètre: 12cm.

A noter: la faible contenance de l'objet. L'alcool était sans nul doute le

liquide transporté. Le pèlerin pouvait aussi s'en servir pour rapporter de l'eau bénite du lieu de pèlerinage.

N°7: Colombe eucharistique?

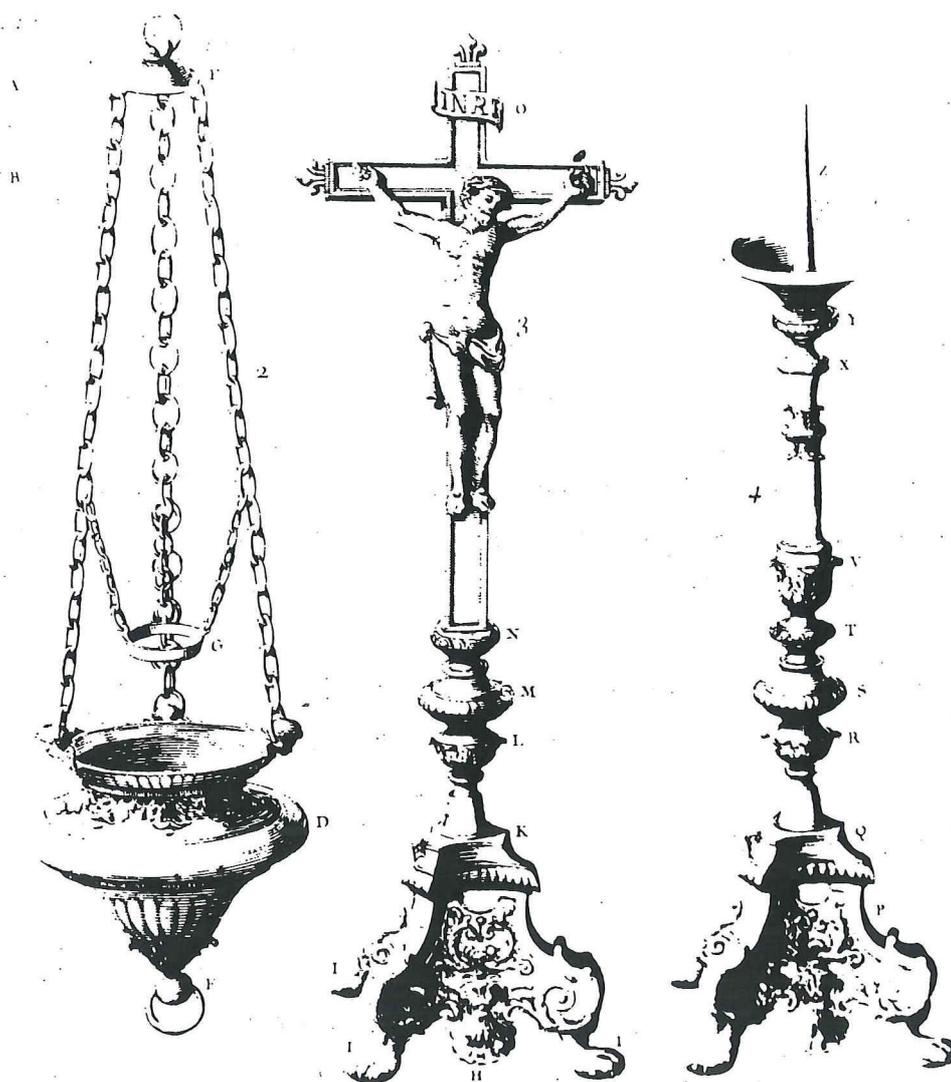
France?

En forme de lampe antique, suspendue par une chaîne en fer et sa rallonge à harpon en étain. Pièce forgée, montée en coquille avec soudure longitudinale. Elle est munie d'un couvercle à gland de chêne.

19ème siècle.

Longueur: 25cm.

A noter: la fonction première de cet objet qui n'est pas clairement définie



Lampe, croix et chandelier d'Autel.

Salmon. Extrait de l'Art du Potier d'Étain.

LES OBJETS EN ETAIN A USAGE MEDICAL ET CORPOREL.

N° 1: Fontaine de table.

Toulouse. De forme cylindrique.

Sans poinçon. Le corps reposant sur un piédouche est orné de riches moulures il est coiffé par un couvercle amovible. Trois mascarons: deux pour les anses, un pour le robinet en bronze garnissant cette fontaine.

Début du 18ème siècle.

Hauteur: 49cm.

A noter: que cette fontaine était souvent employée dans les hopitaux comme fontaine à thériaque, ce qui explique son classement dans les objets médicaux en étain.

N° 2: Palette à saigner.

France.



Poinçon de Jean Minol, frappé sur l'oreille. Composée d'une cuvette munie de deux oreilles découpées. Fondue d'une seule pièce et repassée au tour pour la finition.

17ème siècle.

Longueur: 16 cm.

A noter: le poinçon représentant une poignée de main: La Foi. En principe, la palette à saigner n'a qu'une oreille. Cette pièce échappe à la règle, mais sa fonction peut être mise en doute.

N° 3: Palette à saigner.

Paris;



Deux poinçons de P. Laumosnier au fond extérieur. Au contrôle du double "F" couronné de 1764, sur le revers de l'oreille. Le bol, assez profond, possède au fond un léger ombilic, l'aile est relevée en doucine. L'oreille formant prise est découpée est reperlée de coeurs, d'étoiles ect...

2ème moitié du 18ème siècle.

Longueur: 15,1cm.

A noter: Tardy donne plusieurs Laumonier et Laumosnier. Le poinçon qui laisse deviner un chapelet couronné reproduit dans les Etains Parisiens est entouré des initiales F.L, avec au dessous, le "P" pour Paris. Sur cette palette, le

poinçon, sans aucun doute est le même, mais avec un "P" à la place du "F".

N° 4: Palette à saigner.

Rouen.



Poinçon au fond extérieur au marteau couronné aux initiales P.V, d'un maître non identifié. Le contrôle du "F" couronné de Rouen de 1736, est frappé sur le dessus de l'oreille. Le bol est arrondi avec le fond aplati, l'aile est relevée et moulurée. L'oreille est chantournée et repoussée.

1ère moitié du 18ème siècle.

Longueur: 16,1cm.

A noter: cette pièce est présentée à l'envers pour montrer le travail du repérage de l'oreille et le poinçon du maître P.V.

N° 5: Coupelle.

Rouen.



Poinçon, au revers, du maître Jean-Baptiste Peuffier (1), représenté par une main couronnée avec les initiales I.B.P, le millésime 1742 au dessus date sa maîtrise. Au contrôle du double "C" couronné de Rouen, pour l'année 1757. Cette petite coupelle présente un bol arrondi avec un fond à peine marqué. L'aile simple et relevée porte les lettres de propriété: S.V.

2ème moitié du 18ème siècle.

Diamètre: 16,9cm.

A noter: que le poinçon de l'étain commun se trouve au dessous de la pièce. Présentée avec les étains médicaux, pour illustrer la vaisselle de salle d'hôpital.

(1) identifié par J.C Commenchal : Les Etains Normands.

N° 6: Canard de malade.

Paris.



Trois poinçons au fond du maître Michel Antéaume. Le corps monté en moule deux pièces est muni d'une anse, d'un couvercle mamelonné et d'un bec verseur droit et tubulaire.

Vers 1760.

Hauteur: 8 cm.

A noter: Michel Antéaume est d'une famille de potier parisien, son poinçon est frappé trois fois, sans contrôle de la marque. Pour Paris, cela paraît étrange et reste inexplicable. Cette façon de poinçonner a déjà été relevée plusieurs fois sur des pièces de l'atelier des Antéaume.

N° 7: Boule à Sangsues.

Reproduite page 67.

Rouen.

Forme globulaire. Au fond, poinçon de maître effacé. Au contrôle de Rouen pour 1776. Elle est munie d'un bouchon à vis avec prise annelée. Le corps et le couvercle sont percés de petits trous.

Deuxième moitié du 18ème siècle.

Hauteur: 14cm.

N° 8: Seringue ou Clystère soi-même.

France.



Poinçon du maître L.B, avec le millésime de 1762. Entièrement en étain, il se compose d'un corps cylindrique comprenant un couvercle vissé qui laisse aller et venir le manche du piston, et une sortie où se visse le long raccord qui, à son extrémité, comporte la cannule.

18ème siècle.

Longueur: 41,3cm.

A noter: que la manoeuvre de l'objet est obtenue personnellement et l'addition de la seringue permet au patient l'intimité totale.

N° 9: Seringue ou Clystère soi-même.

Reproduit page 67.

Rouen.



Poinçon du maître Pierre-Gaspard Lamare, maître en 1767. Son poinçon au dauphin courbé est sommé de trois fleurs de lys, entouré des initiales P.G.L, il est frappé sur le plat du raccord.

Vers 1785.

Longueur: 39cm.

A noter: la différence de qualité avec l'objet précédent, le manche est en bois, et le raccord est solidaire d'une planchette en hêtre.

N° 10: Spéculum.

France.



Poinçon sur la préhension du maître Terras à Toulouse.

19ème siècle.

Longueur: 13,7cm.

N°11: Bassin de Lit.

Reproduit page 67.

France. Forme ronde.



Deux poinçons au marteau, au fond extérieur, du maître I.V non identifié. La préhension est formée par un conduit cylindrique muni de son bouchon à vis. Trois anneaux sur le côté, ont servi à maintenir le coussin annulaire généralement en cuir.

18ème siècle.

Diamètre: 27cm.

A noter: la forme renflée peu commune de la partie de l'objet qui sert de siège.

N°12: Bassin de Lit.

France.

Sa forme particulière l'assimile: 1er) au type courant. 2ème) à l'urinal employé au féminin. Le bord du récipient est simplement ourlé et découpé. Anneaux d'attache sur le côté pour le coussin. La préhension est formée par un conduit cylindrique muni d'un bouchon à vis.

Début 19ème siècle.

Longueur: 35cm.

A noter: fabrication au marteau, déversoir rapporté et soudé.

N°13: Vase de nuit.

France. Forme arrondie.

Poinçon illisible au fond extérieur. Monté sur un court piédoche, avec un rebord formant siège. Il est muni d'une anse à poucier. Lettres de propriété: U.V sur le rebord.

Fin du 18ème siècle.

Hauteur: 12cm.

A noter: la raréfaction, sur le marché, de cet objet, connu au 15ème siècle, sous le nom de "pot à pisser". Au 16ème siècle, ce terme peu flatteur, laissera la place pour le "pot de chambre".

N°14: Urinal.

Reproduit page 31.

Lisieux.



Deux poinçons, au fond extérieur, du maître Pierre Jouve (dauphin courbé)-

De forme violonée, avec le dessus bombé dans la ligne. Cette pièce possède à son extrémité, un cylindre fonctionnel.

Début du 19ème siècle.

Longueur: 30cm.

A noter: la forme agréable de cet instrument nous rappelle que les potiers d'étain joignaient toujours un complément à l'utilité de l'objet: l'esthétique.

N°15: Plat à Barbe.

Reproduit Pl.VI

France. De forme ronde.

Trois poinçons avec les initiales B.R sur l'aile supérieure d'un maître non identifié. Pièce au bassin profond, orné de godrons. L'aile du plat bordée par une moulure est échancrée pour l'approche du cou. Sert à faire et à laver la barbe.

Milieu du 18ème siècle.

Diamètre: 33cm.

A noter: les proportions réussies de l'alliage de l'étain, ce qui donne à la pièce la légèreté et une belle sonorité métallique.

N°16: Pot à fard ou à onguent.

Paris- Forme balustre.



Deux poinçons au fond extérieur du maître Michel Antéaume, au contrôle de Paris, vers 1765 (vaisseau de la ville). Le corps monté sur un piédoche est fermé par un bouchon à vis.

Vers 1765.

Hauteur: 8cm.

A noter: la dénomination n'est pas forcément exacte.

N°17: Biberon.

Paris. Forme balustre.



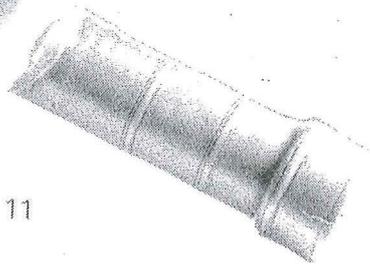
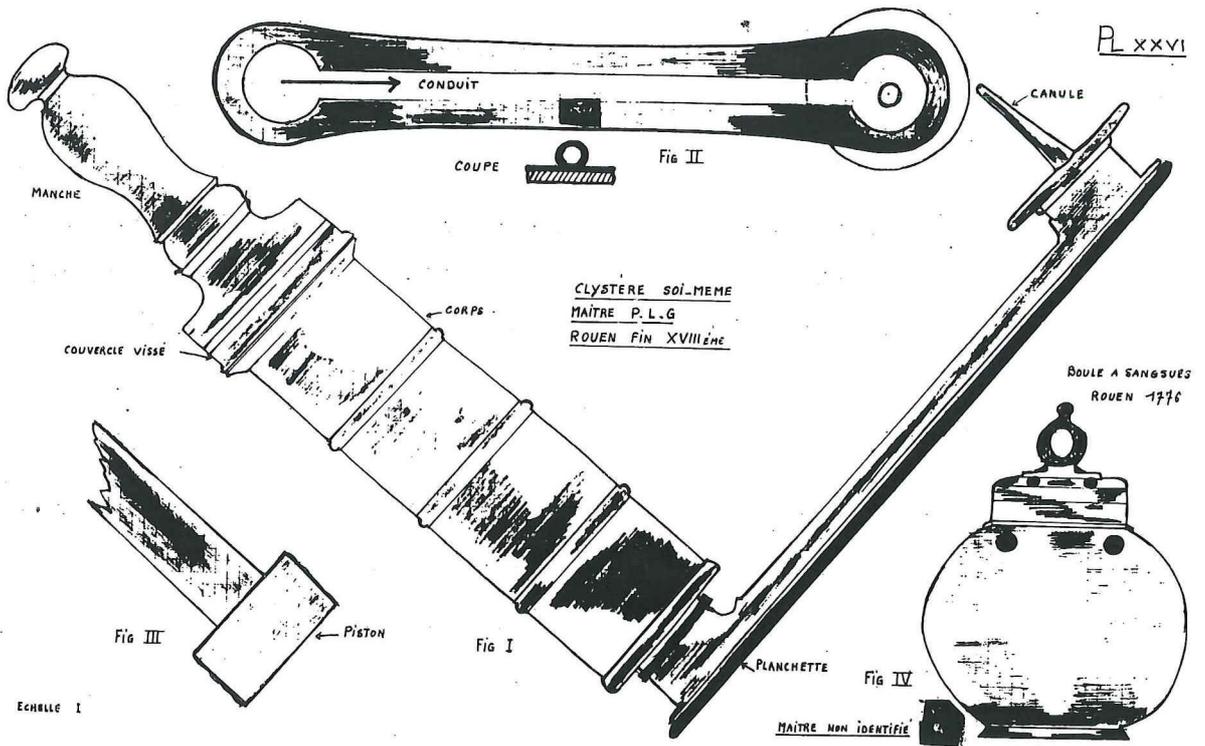
Poinçon au fond au croissant couronné, avec les initiales A.C d'un maître non identifié, avec le "P" de signifiant Paris. Au contrôle du poinçon à la navicelle. Le bouchon se visse et forme tétine.

Vers 1765.

Hauteur: 15cm.

A noter: ce modèle est simple. D'autres ont le corps qui se dévisse à la hauteur de l'épaule, pour faciliter l'entretien. Pour la "tétée", on entou-

rait la tétine que le bébé suçait. Cet instrument, plutôt au service de l'alimentation, est couramment décrit dans les livres qui traitent des objets médicaux.



N° 11

LES PICHETS EN ETAIN.

N° 1: Pichet.

Reproduit Pl.VIII

Bordeaux. Type II. Forme balustre.

Pas de poinçon de maître. Cette pièce existe poinçonnée de E.Soulignac, au contrôle de 1736. A l'intérieur du couvercle, la marque obtenue à la fonte avec le moule: la date 1620 encadrée, et au dessous, le "G" flanqué aux quatre points cardinaux d'une fleur de lys.

Début du 18^{ème} siècle.

Hauteur: 23cm.

Jauge: 21, 25.

A noter: la forme ample, rappel du balustre dont la ligne est à la mode au 17^{ème} siècle. Le filet en relief sur le couvercle. (même modèle à Angers)

N° 2: Pichet.

Bordeaux. Forme à épaulement.

D'un maître non identifié. Sur le plat de l'anse, deux poinçons en forme d'écusson peu explicite, l'un représentant la façade d'un hotel (de ville) et de chaque côté, les poinçons d'un contrôleur-affineur-balancier de la ville de Bordeaux. Son nom, peu lisible, est livré au chercheur: L--HUBAC-- A l'intérieur du couvercle, une marque en relief obtenue avec le moule: la date de 1620 encadrée, au dessous, un "G" flanqué aux quatre points cardinaux de quatre fleurs de lys. Ici encore, il faut être prudent dans l'interprétation de cette marque (de jauge?) non encore expliquée.

17^{ème} siècle.

Hauteur: 21,5cm.

Jauge: 11, 177.

A noter: le filet en relief sur le couvercle typique de Bordeaux, mais il se fait aussi à Angers.

N° 3: Pichet.

Nancy. Type II. Forme balustre dit en "col de cygne".

Poinçon du maître I.D, encadrant une fleur de lys.

Milieu du 18^{ème} siècle.

Hauteur: 25,4cm.

A noter: la forme de la panse est concave à la base. Le poucier a deux glands de chêne est très petit.

N° 4: Pichet.

Lisieux. Type I. Forme à épaulement.



Poinçon du maître potier d'étain Nicolas Préaux, au contrôle du "C" couronné de Lisieux, daté de 1760. Poinçon de jauge au gobelet: C.B. Lettres propriété: F.B.

18ème siècle.

Hauteur: 16cm.

Jauge: 01, 445.

A noter: la crossette au bas de l'anse.

N° 5: Pichet.

Reproduit Pl.VIII

Rennes. Type I. Forme à épaulement.



Poinçon du maître potier I.N non identifié. Millésime de 1742, au contrôle du "C" couronné de Rennes, pour l'année 1748.

Milieu du 18ème siècle.

Hauteur: 23,6cm.

A noter: que la forme de cette pièce rappelle les modèles Suisses, ce qui est assez curieux. La qualité et l'élégance de ce pichet sont telles que l'oeuvre est une véritable réussite.

N° 6: Pichet.

Reproduit Pl.VIII

Caen. Type I. Forme balustre dit en "col de cygne".



Poinçon du maître potier? Le Mor. Travail que l'on peut attribuer à la veuve de Le Mor, qui continue à se servir des marques de son mari.

18ème siècle.

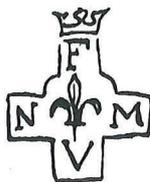
Hauteur: 26,7cm.

Jauge: 21 150.

A noter: L'élégance de cette pièce ornée de deux zones de moulures. Poinçon de Le Mor au fond extérieur et sur le couvercle. Marque de propriété aux lettres poinçonnées: D.L.B. Marque de propriété ciselée à la main sur l'anse et le couvercle: T.B.Y.

N° 7: Pichet.

Versailles. Type I. Forme à épaulement.



Au poinçon du maître N.F Marchand. La forme est parisienne et cette pièce de qualité est à signaler.

Milieu du 18ème siècle.

Hauteur: 24,3cm.

A noter: le double charnon et l'agrémentation de la languette sur le couvercle. Le poucier est en "S" brisé comme le modèle de Paris.

N° 8: Pichet.

Toulouse. Type II. Forme balustre.



Pas de poinçon de maître, ce qui se constate fréquemment dans cette ville. Au contrôle de Toulouse pour 1709 (au fond extérieur). Lettres de propriété I.L.

Début 18ème siècle.

Hauteur: 24cm.

A noter: le couvercle rond à bord surélevé et son poucier à bourgeon.

N° 9: Pichet.

Rouen. Type I. Forme à épaulement.



Au poinçon du maître A.D, avec au dessous, la lettre V non identifiée, avec le millésime de 1685. Cette marque est frappée sur le fond extérieur et sur le couvercle. Sur ce dernier, à côté, un autre poinçon de maître I.R non identifié, peut avoir été, ici, apposé par un maître juré avant 1691.

Vers 1685.

Hauteur: 25,5cm.



A noter: le couvercle à toit rond surélevé, le poucier bâtonnet, l'anse avec son intérieur mouluré. Son origine peut être attribuée à Vernon, mais sans aucune preuve. La forme étant connue et répertoriée à Rouen, il sera bon de s'en tenir là.

N° 10: Pichet.

Reproduit Pl.VIII

Caudebec (Seine-Maritime). Type II. Forme balustre dit en "col de cygne".



Poinçon du maître potier N.B-S (Sac?). Pas de poinçon de contrôle. Lettres de propriété: P.R-C.R.

Milieu du 18ème siècle.

Hauteur: 27,5cm.

A noter: la beauté de ce pichet; Caudebec, petite ville sur la Seine, produit à quelques kilomètres de Rouen, une des pièces les plus élégantes de Normandie. L'identité de ce maître n'est pas encore établie de façon certaine.

N° 11: Pichet.

Paris. Type I. Forme à épaulement.



Pas de poinçon de maître. Seul, sur le couvercle, le double "F" couronné de Paris, et le millésime 1691, composent le poinçon de la marque.

Fin 17ème siècle-Début 18ème. Hauteur: 25cm.

A noter: le poucier en forme de bâtonnet, le piédouche droit et un seul charnon.

N°12: Pichet.

Joinville (Champagne). Type II. Forme balustre.



Poinçon du maître N.R.L non identifié. Au poinçon de contrôle du "C" couronné de Joinville de 1717. Poinçon de jauge au gobelet, lettres de propriété: C-C.



Début 18ème siècle. Hauteur: 21,5cm.

A noter: la panse déprimée de ce modèle et la naissance, sans décrochement, du gobelet sur la gorge.

N°13: Pichet.

Caen. Type I. Forme à épaulement.

Du maître potier F. Sorel maître en 1704. Poinçon de contrôle de Caen 1694. Cette date antérieure s'explique par un poinçon de contrôle ayant gardé le même millésime pendant plusieurs années.

Début 18ème siècle. Hauteur: 21,3cm. Jauge: 11 285.

A noter: la robustesse de la languette et du poucier.

N°14: Pichet.

Auvergne?- Type I. Forme à épaulement.



Au poinçon du maître G.D, non identifié. Fonte en coquille pour une forme trapue. Lettres de propriété: A.B, faites à la pointe.

17ème siècle. Hauteur: 21,2cm.

A noter: le poucier en forme de bourgeon.

N°15 : Pichet.

Centre. Auvergne?. Type I. Forme à épaulement.



Au poinçon du maître Mathieu Gizel, marque de 1643.

Ce pichet est fabriqué avec l'ancienne méthode de la fonte en coquille, c'est à dire en deux parties; la pièce étant assemblée et soudée dans le sens de la hauteur.



Milieu du 17ème siècle.

Hauteur: 22,7cm.

A noter: le poucier à deux bourgeons.

N°16 : Pichet.

Chartres. Type I. Forme à épaulement.



Poinçon du maître potier Pierre-Auguste Salmon. Poinçon au fond extérieur. Lettres de propriété: J.R.P.

18 ème siècle. (vers 1770).

Hauteur: 21,8cm.

A noter: que le poucier est en "S" brisé; que Pierre-Auguste Salmon est l'auteur de: "L'Art du Potier d'Etain", ouvrage paru en 1788.

N°17: Pichet.

Attribué à Chartres. Type II. Forme balustre dit en "col de cygne".

Cet exemplaire possède les mêmes particularités d'ensemble des pichets connus, répertoriés et poinçonnés de Chartres. Il faut, sur ce modèle présenté, signaler le haut du pichet: il ne possède pas le gobelet en "botte" avec couvercle rentrant, ce qui est une des exceptions connues; et le bas de l'anse est à crossette. Lettres de propriété: N.P. Pas de poinçon.

18 ème siècle -vers 1770.

Hauteur: 21,3cm.

A noter: le poucier en "S" brisé, repris sur le modèle parisien, en usage dans la capitale à la même époque.

N°18: Pichet.

Falaise. Type II. Forme balustre dit en "col de cygne".

Du maître potier d'étain Borde. A côté du poinçon de maître, le poinçon de la marque au "C" couronné de Falaise, pour l'année 1778. Lettres de propriété: I.P.

18 ème siècle- vers 1780.

Hauteur: 27,5cm

Jauge: 2L, 124.



A noter: Ce pichet est présenté pour la compréhension visuelle des poinçons. Ici, dans un bel état de conservation.

N°19: Pichet.

Evreux. Type I. Forme à épaulement.



Au poinçon de Jacques Cherchin, au millésime de 1742. Poinçon de la marque au "C" couronné d'Evreux de 176(4). Lettres de propriété: P.A. Au fond intérieur, la contre-marque S.D. en grandes lettres.

18ème siècle-vers 1775.

Hauteur: 20cm

Jauge: 01, 950.

A noter: le poucier formé par deux bourgeons.

N°20: Pichet.

Le Mans. Type II. Forme balustre dit en "col de cygne".



Au poinçon du maître potier Duflos. Poinçon de la marque au "C" couronné du Mans de 1748.

Milieu du 18ème siècle.

Hauteur: 20,2cm.



A noter: sur le couvercle, les marques du polissoir achèveront la finition du pichet.

N°21: Pichet.

France. Normandie?. Type II. Forme balustre dit en "col de cygne".



Poinçon du maître potier I.R, non identifié.

Milieu du 18ème siècle.

Hauteur: 27,7cm.

A noter: la patine sombre et unifiée de ce pichet, cet état est à conserver.

N°22: Pichet.

Lisieux. Type I. Forme à épaulement.



Au poinçon du maître Pierre Jouve. Cette pièce est dans la tradition des pichets de Pierre Jourdain, autre maître Lexovien. Le poinçon au double "F" n'est plus couronné, est situé ce modèle après 1793. Lettres de propriété: I.R.

Fin du 18ème siècle.

Hauteur: 30,6cm.

Jauge: 21, 650.

A noter: la crossette au bas de l'anse est typique des modèles de Lisieux.

N°23: Pichet.

Lisieux. Type I. Forme à épaulement.



Du maître potier d'étain Pierre Jourdain. Poinçon du maître sur le couvercle, avec le millésime de 1727, correspondant à sa date d'accès à la maîtrise. Lettres de propriété: I.L.P.

1er tiers du 18ème siècle.

Hauteur: 31,2cm.

Jauge: 21, 601.

A noter: un poinçon de jauge frappé sur un des côtés du gobelet a été bûché sous la Révolution, un autre, aux initiales de l'Evêque La Ferronnay (1), a sûrement été apposé après la Révolution.

(1)-A Lisieux, c'était les évêques qui détenaient le droit de jauge.

N°24: Pichet.

Lisieux. Type II. Forme balustre dit en "col de cygne".

Poinçon du maître Nicolas Préaux. Lettres de propriété: F.C. Ce bel exemplaire ne possède pas de poinçon de contrôle.

Vers 1760.

Hauteur: 23cm.

A noter: l'élégance de la gorge se continuant pour former le gobelet. la crossette au bas de l'anse.

N°25: Pichet.

Rouen. Type I. Forme à épaulement.

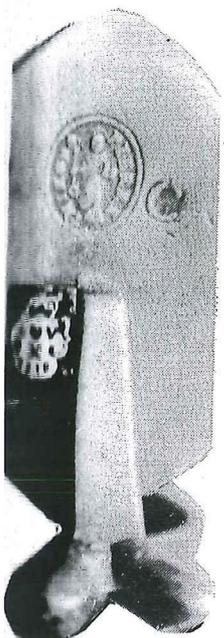
Poinçon sur le couvercle et au fond du maître Louis Vignereux, avec le millésime de 1710, date de sa maîtrise. Au poinçon de contrôle sur le piédouche du "C" couronné de Rouen, pour l'an 172.? Sur le gobelet, le poinçon de jauge à "l'agneau Pascal. Grand poinçon de propriétaire sur le couvercle, représentant un Saint-Pierre entouré du nom -Pierre Miron-. Lettres de propriété: L.C.

Début 18ème siècle.

Hauteur: 16,5cm.

Jauge: 01, 470.

A noter: la rare particularité du poinçon de propriété.



N°26: Pichet.

Lisieux.Type II.Forme balustre dit " en col de cygne". Reproduit page 16

Poinçon du maître potier d'étain Nicolas Préaux. Pas de contrôle.Lettres de propriété: I.P.B.

Vers 1760.

Hauteur: 7,8cm.

Jauge: 01, 058.

A noter: le poucier en "S" brisé.

N°27: Pichet.

Caen.Type II. Forme à épaulement.

Reproduit page 16.



Poinçon du maître potier Dorey, avec le millésime de 1762.Pas de contrôle. Lettres de propriété: I.F.

Vers 1770.

Hauteur: 8,5cm.

Jauge: 01, 059.

N°28: Pichet.

Rouen.Type II.Forme balustre dit "en col de cygne". Reproduit page 16.



Du maître potier Robert-Toussaint Baillard, qui exerce dans la deuxième moitié du 18ème siècle.Au contrôle de Rouen, "C" couronné de 1790.Ce pichet doit être une des dernières oeuvres de ce maître.

Fin du 18ème siècle.

Hauteur: 8cm.

Jauge: 01, 056.

A noter: le poucier en bâtonnet et la crossette en bas de l'anse.

N°29: Pichet.

Arras.



Poinçon de jauge au bonnet phrygien, l'anse plate, couvercle à poucier plat, décor de filets gravés au corps et sur le couvercle.

Epoque Révolutionnaire.

Hauteur: 5,2cm.

Jauge: 3,5cl.

A noter: La forme qui rappelle celle des grands pichets d'Arras, (à part le poucier qui est de deux boules accolées, pour le grand modèle).

N°29Bis: Pichet.

Rouen. Type II. Forme balustre.



Poinçon du maître Robert-Toussaint Baillard, maître en 1745. Au contré du "C" couronné de Rouen, pour l'année 1790. Marque de propriété: P.R. 18ème siècle.

Hauteur: 8cm Jauge: 0,056l

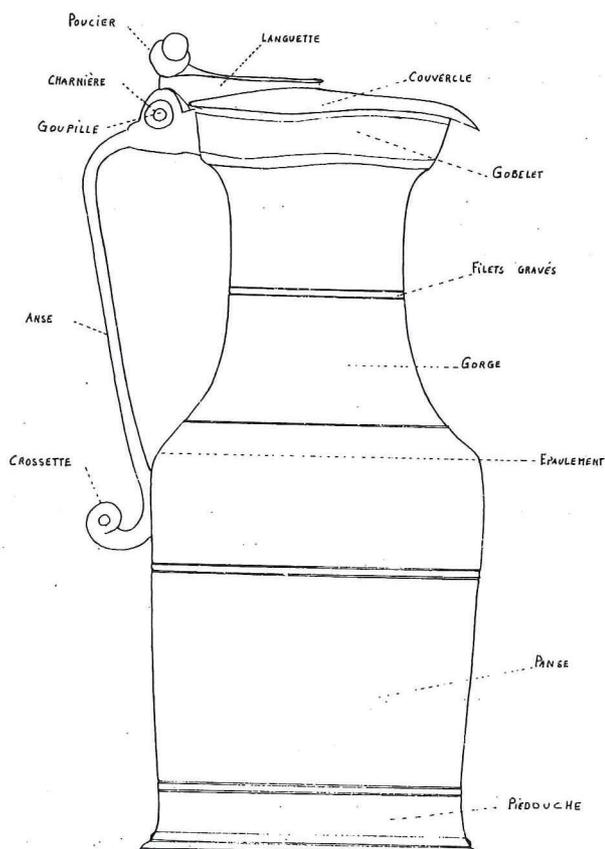


A noter: le poucier bâtonnet, l'anse qui se termine par une crossette. En Normandie, ce petit pichet est appelé couramment "demoiselle de Rouen".

TERMINOLOGIE D'UN PICHET

DE P. JOURDAIN (1787)

LISIEUX



La forme tronconique n'est pas représentée dans cette exposition; c'est une de celles de Lyon et de Clermont Ferrant.

R III

Planche extraite du "Mémoire sur les Poteries et Orfèvreries d'Etain en Normandie".

(par l'auteur)

N°30: Pot à eau.

France. Forme balustre. Fonte longitudinale en coquille.

Au fond, le passage du mandrain du tour est rebouché par une pastille dont le côté intérieur présente une médaille (arbre et les lettres P.V). Cette contremarque présente sur les pièces du 17^{em} siècle n'a pas trouvé, au niveau de leur côté représentatif, d'explication satisfaisante.

17^{ème} siècle.

Hauteur: 17,3cm.

A noter: l'absence de bec verseur. La double gouttière à l'intérieur de l'anse. Cette pièce n'a pas de lieu d'origine. Si un jour elle est authentifiée, seule, la contre-marque lui donnera une origine définitive.

N°31: Pot à eau.

Paris? - Forme à épaulement.

Pas de poinçon, mais la marque S.D, au fond intérieur. Peu explicative, elle est répertoriée comme étant une marque ayant un rapport avec le jaugeage.

Début 18^{ème} siècle.

Hauteur: 10,5cm.

A noter: la force de l'anse avec un poucier cranté en "V". Ce pot fut certainement un ustensile de cabaret.

N°32: Pot à eau.

Paris ou Chartres? - Forme à épaulement. Poucier plat.



Poinçon exagonal de Félicien Barry, maître à Paris en 1764. Le "P" sous le baril représentatif du nom est à contre-sens: en principe il signifie Paris.

Vers 1770.

Hauteur: 12,3cm.

A noter: Il serait intéressant de rechercher les liens de F. Barry, avec la famille de potiers du même nom qui exerce à Chartres au 18^{ème} siècle. Tardy présente à la page 112 de son livre sur les "Etains Parisiens", un pichet avec le gobelet en "botte" de forme chartraine, ce qui est surprenant - Michel Schom, dans son étude sur les potiers de Chartres, ne fait aucune remarque se rapportant à Félicien Barry, ni à ce pichet en "botte".

ont
e
ni-

l'an-
ée,

lle

ai-

s.

l



N° 13

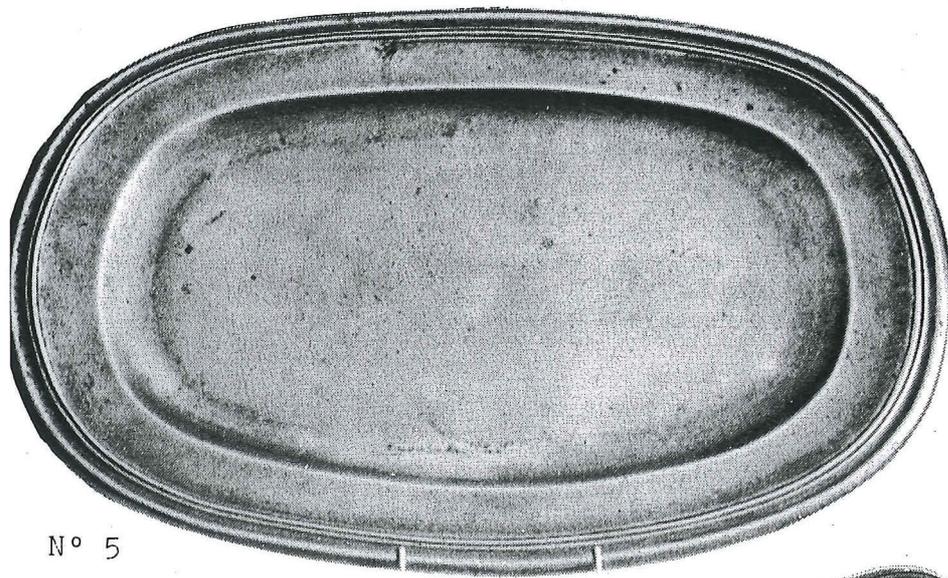
PLANCHE I.



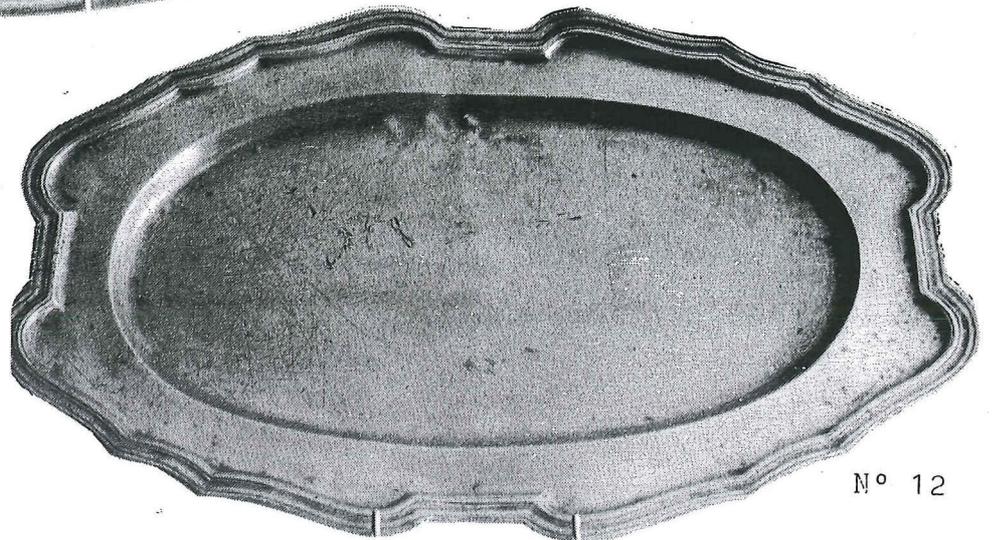
N° 2



N°



N° 5



N° 12

PLANCHE II.



N° 1



N° 5

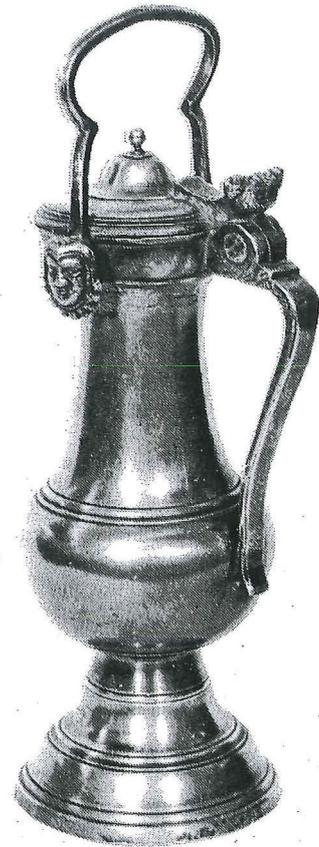


N° 7

PLANCHE III.



N° 1



N° 5



N° 2

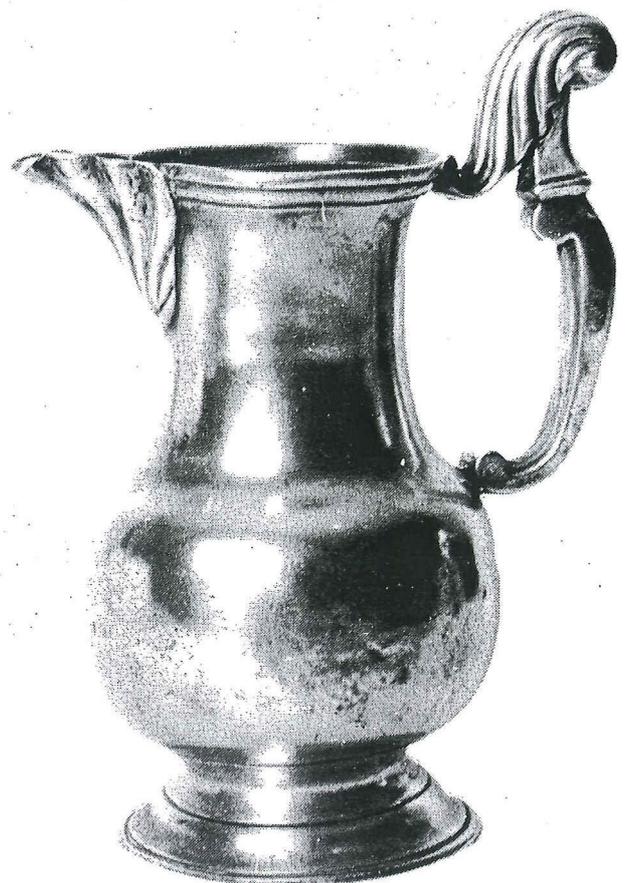


PLANCHE IV.



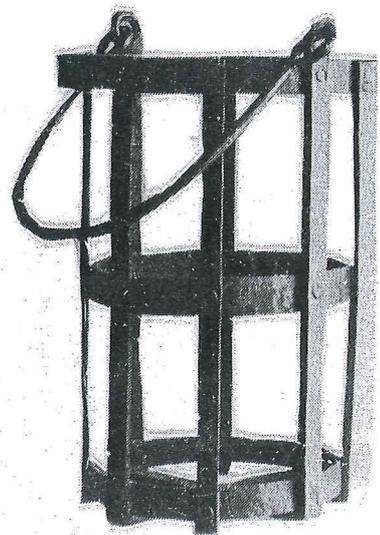
N° 30



N° 6



N° 10



N° 12



PLANCHE V.



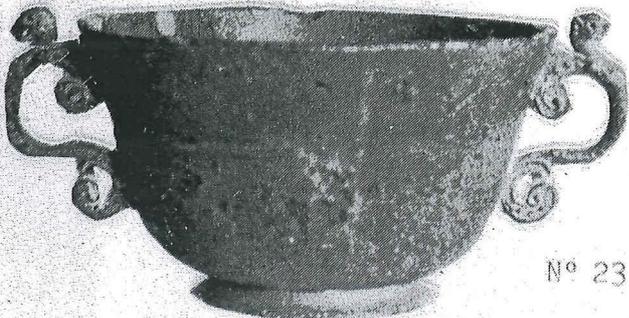
N° 16



N° 27



N° 29



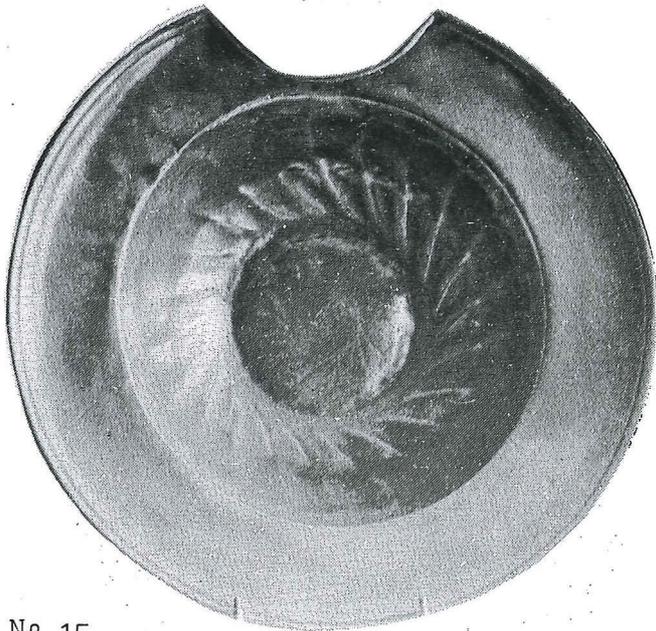
N° 23



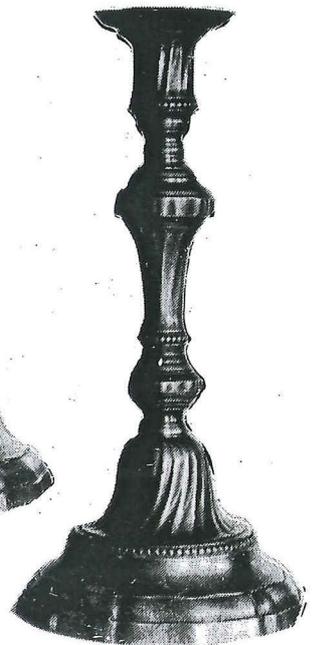
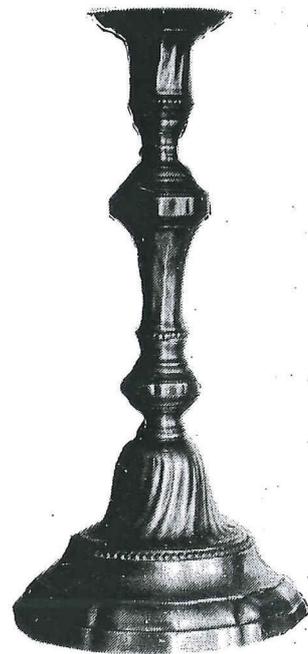
N° 32



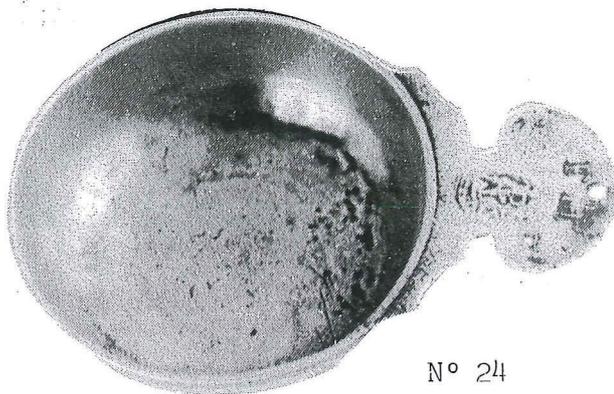
N° 5



N° 15



N



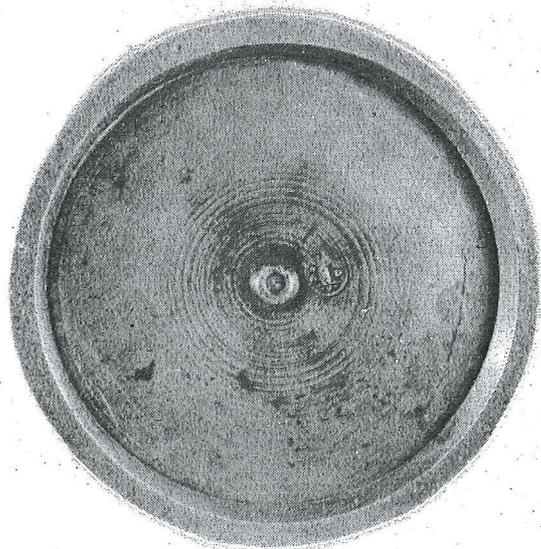
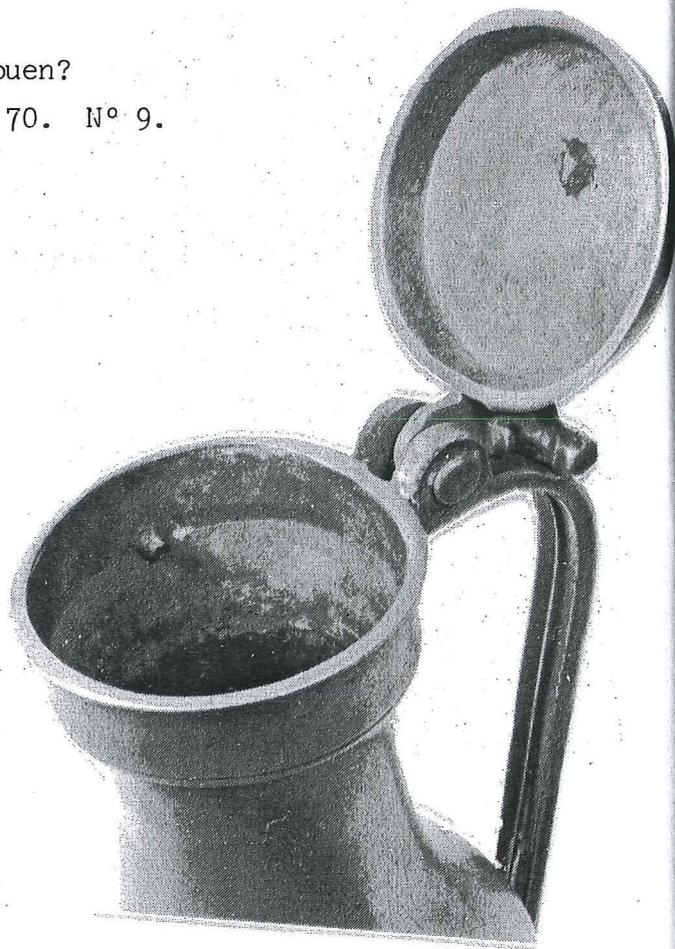
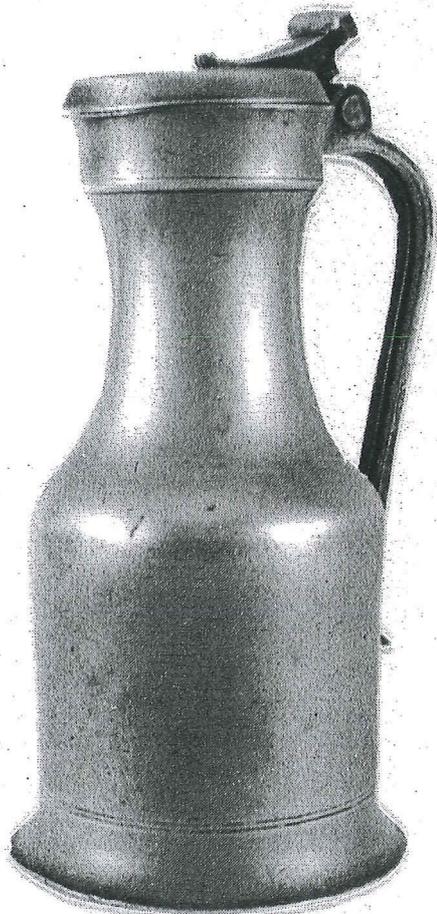
N° 24

N° 29

PLANCHE VII.

Pichet. Rouen?

Décrit pg 70. N° 9.



A noter: La forme intérieure du couvercle, l'épaisseur de la paroi du pichet (4mm). Les poinçons, le fond où l'on voit le travail effectué au tour. A côté du téton laissé par le tourneur, est apposé le même poinçon de maître que sur le couvercle, celui à la "Vierge à l'Enfant", ce qui pourrait désigner le maître d'oeuvre. L'autre, placé à côté, sur le couvercle, deviendrait le contrôle apposé par un maître juré, formule utilisée avant l'édit de 1691.

PLANCHE VIII.



N° 1



N° 6



N° 10

é
a
té,

BIBLIOGRAPHIE.

Boucault Charles. Les Mesures à Vin de l'Ancien Régime. Paris 1958.

Boucault Philippe. Les Etains. Fribourg. 1978.

J.C Commerchal. Les Etains Normands. Issoudun. 1981.

Salmon. L'Art du Potier d'Etain. Paris- Moutard. 1788.

Tardy. Les Etains Français. Ardèches. 1959.

Verdier Roger. Mémoire sus les Poteries et Orfèvreries d'Etain en Normandie.
1980. Chez l'auteur.

SAINT-MARTIN-DE-LA-LIEUE
14100 LISIEUX

ECOLE DES ANTIQUAIRES:

Centre d'étude du mobilier et de l'objet d'art
Cycle d'étude à la formation artistique, technique
et commerciale des arts

Formation à l'année ou par séminaires

Renseignements sur demande à :

ARTS EXPO - C.E.A 10 rue Thénard 75005 Paris

Tél : 634.05.80 (joindre une enveloppe timbrée)

(agrée par la formation professionnelle)

LE CLUB DES AMATEURS D'ART ET DES ANTIQUAIRES:

met à votre disposition un service spécialisé en tout ce qui
concerne le commerce et les activités de l'Art Ancien

Informations : ARTS EXPO - 10 rue Thénard 75005 PARIS

Tél : 634.05.80

IMPRIMERIE INTEGREE. ARTS EXPO. PARIS